



Algérie

Quand la guerre d'Algérie a-t-elle commencé ?

Encore un article sur la guerre d'Algérie ? Plus de trois mille ouvrages ont été publiés sur ce sujet, en France et en Algérie ! Pour trop de nos compatriotes, voire d'Occidentaux, la guerre d'Algérie aurait eu lieu entre 1954 et 1962, pour les mieux informés, entre 1830 et 1962. Tous les jours, je relève des sottises :

- l'Algérie serait un pays arabe ;
- nous serions les seuls à l'avoir colonisée ;
- nous aurions commis des massacres, en particulier le 17 octobre 1961 à Paris ;
- les Occidentaux et en particulier les Français auraient organisé la traite des esclaves noirs, trafic dans lequel les Musulmans, blancs ou noirs, n'auraient pas été impliqués etc.

Il faut noter la façon dont certains tiers-mondistes et Musulmans, fussent-ils diplômés de nos universités, font débiter les affrontements entre Occidentaux et Musulmans aux Croisades. Le dernier exemple est l'article publié par le Professeur Benchenane dans la revue *Défense Nationale* du mois de novembre 2011 (*La perception de l'Occident par les Arabes*, p 64-70). Tous les problèmes dériveraient de la colonisation occidentale et de notre refus de comprendre le monde arabe. Implicitement, les Occidentaux n'avaient pas le droit de coloniser ou d'envahir, droit réservé aux Arabes et aux Musulmans. C'est en gros la notion de "Fûtûhat" : les victoires de Musulmans prouveraient la vérocité du Coran... Que penser alors des défaites ?

Notons que le terme "Algérie" est récent. Il dérive du mot arabe "El djezaïr", le port, celui d'Alger. En 1721, le Dictionnaire universel (Tome 1, p.821) signalait : "La Barbarie forme la partie de l'Afrique au nord des côtes de la Méditerranée. La Barbarie a l'Egypte à l'orient, le Bidulgerid et le Mont Atlas au midi, l'océan ou la mer Atlantique au couchant et la mer Méditerranée au septentrion. La Barbarie est habitée par trois nations différentes : les Barbares ou Africains naturels, les Arabes et les Turcs."

Ce n'est qu'en 1838 qu'un décret étendit le nom d'Algérie à nos conquêtes de part et d'autre d'Alger.

Pour ceux qui se sont intéressés à la genèse de ce conflit, il est très difficile de séparer l'Algérie du reste de l'Afrique du Nord, comme il est délicat de fixer une date précise au début des opérations militaires. Dès que l'on creuse la question, il faut insérer cette affaire dans l'Histoire longue, chère à l'Ecole des Annales...

Retour à l'antiquité

Deux millions d'années avant le Christ, l'Algérie actuelle est déjà peuplée d'hominidés ; il y a 700 000 ans, des hommes de la civilisation acheuléenne y laissent leur trace. Comme en Europe, on trouve en Afrique du Nord des restes des âges du

cuivre, du bronze, du fer. Des poteries ibéro-maurisiennes (vases campaniformes) trouvées en Espagne, au Maroc et en Algérie prouvent que la Méditerranée et le détroit de Gibraltar ne furent jamais des obstacles aux mouvements des populations du nord et du sud de cette mer.

Très rapidement, le pouvoir politique ne sut que faire de la conquête : partir, mais comment ? poursuivre la marche en avant, mais jusqu'où ?

Mais les Berbères sont les premiers des "Homo sapiens" qui régirent cette partie de l'Afrique du Nord. Eux-mêmes se nomment Imazighen (au singulier Amazigh) et ils parlent une langue qui varie légèrement entre le Maroc, la Kabylie, l'Aurès, les Monts de Ksour, le Sahara, la Libye. Cette langue a une écriture particulière, surtout conservée par les Touareg, le tfinagh. On les a connus sous le nom de Gétules, Garamantes, etc. Très tôt, les Berbères eurent des relations avec l'Afrique noire et les Phéniciens, qui installèrent des comptoirs le long de la côte, à Ténès, Iol, Alger (Icosium) notamment. Des Berbères et des Phéniciens, sous le commandement d'Hannibal (ou Annibal) Barca envahirent la Sicile, la Sardaigne, puis, à partir de - 218 avant le Christ, l'Espagne, le sud de la Gaule et l'Italie. Ce qui provoqua les guerres puniques et l'invasion de l'Afrique du Nord par les Romains, qui utilisèrent les chefs locaux pour mettre la main sur l'Afrique du Nord : ce fut le début d'une tradition qui a perduré jusqu'à notre arrivée en Algérie. Massinissa rassembla un royaume de Numidie, qui allait de la Moulouya à la Cyrénaïque. Allié à Scipion, il écrasa les Carthaginois à Zama en 202 av. J.C. Ses successeurs se divisèrent et Jugurtha, trahi, fut mis à mort en 104 av. J.C. Des Romains évangélisèrent l'Afrique du Nord. Dans ce qui devint l'Algérie, l'hérésie donatiste (313-411) fut accompagnée de violences très semblables à celles que nous avons connues de 1954 à 1962, ou qui déchirent toujours l'Algérie depuis 1988, dans le silence gêné de la presse française. Cette hérésie donatiste affaiblit considérablement la chrétienté ber-

bère, qui fut ensuite une proie facile pour la prédication musulmane. L'occupation romaine, comme celle de tous les autres envahisseurs, se heurta à la révolte et au goût de l'indépendance, voire de l'anarchie, qui caractérise les Berbères, fussent-ils acculturés par les Romains, les Arabes, les Turcs ou les Français. La violence est malheureusement une des caractéristiques de l'Algérie...

Plus tard, les Vandales en 430 de notre ère, les Byzantins de 534 à 544, les Arabes à partir de 644 occupèrent l'Afrique du Nord. La division, caractéristique de l'Algérie, réapparaît alors : d'emblée, les Arabes, sous la dynastie Omeyyade, trouvèrent une tribu berbère pour s'allier avec eux et faciliter leur conquête : les Maghraoua.

L'opposition des Berbères fut efficace, Dihya, dite Kahina, mena la résistance de 688 à 708. D'une façon générale, les Arabes ne tinrent que les villes, mais la campagne et surtout la montagne resta berbère ; les derniers chrétiens disparurent au X^e ou XI^e siècle. Avec les Arabes commença une colonisation qui aujourd'hui ne provoque aucune réprobation chez les "bien-pensants", comme d'ailleurs celle des Turcs à partir du XVI^e siècle. Car les envahisseurs arabes et turcs avaient une conception bien particulière de la colonisation qui devait provoquer l'enrichissement des envahisseurs :

- sur le dos des populations locales, pressurées d'impôts si elles ne se convertissaient pas à l'Islam ;
- par le pillage des non-musulmans ;
- par le trafic d'esclaves, ce que taisent les encyclopédies ou de pseudo-historiens, plus soucieux du "politiquement correct" que de la vérité historique. Il est symptomatique qu'ils n'utilisent pas le terme de pirate, mais celui de corsaire ; ils ne parlent pas de chasse aux esclaves, mais de trafics commerciaux... Des historiens italiens évaluent à quatre millions le nombre d'esclaves occidentaux enlevés sur les rivages sud et ouest de l'Europe... les nôtres se taisent trop souvent.



Cela dit, ces colonisations furent efficaces et, totalement acculturées, les habitants actuels de l'Algérie, pour la plupart Berbères arabophones, se croient plus arabes que les habitants de l'Arabie saoudite...

Et ailleurs ?

En Méditerranée, les Arabes s'emparèrent de Chypre en 648-649, de Malte en 700 et ils envahirent l'Espagne à partir de 711, avec des contingents arabo-berbères dirigés par Tariq ibn Ziyad. S'ils furent arrêtés à Poitiers en 732, ils occupèrent longtemps une partie du Languedoc et de la Provence : la région comprise entre La Garde Freinet et Saint-Tropez ne fut libérée qu'en 980. Il en reste des noms de lieux comme Castelsarrazin ou Roquemaure, des patronymes comme Sarrazin ou Moreau... Marseille fut pillée et détruite en 848.

Les Croisades entraînèrent une pause dans la piraterie et les conquêtes arabes.

La libération de l'Espagne et du Portugal prit plus de temps que la nôtre, à cause des rivalités entre les chefs politiques et militaires. Mais dès que la reconquête (Reconquista) fut achevée en 1492, Portugais et Espagnols voulurent prendre pied en Afrique du Nord, ne serait-ce que pour éviter une nouvelle invasion. Simultanément, ils expulsèrent vers l'Afrique du Nord les Juifs et les Ibères convertis à l'Islam. Ces derniers s'installèrent sur les côtes de l'Afrique, ou à proximité : Oran, Tlemcen, Mostaganem, Ténès, Blida, Alger hébergèrent la plupart de ces expulsés.

En 1501, les Portugais tentèrent un premier débarquement en Afrique du Nord, suivi par les Espagnols à Mers el Kébir en 1505, Oran en 1509, Alger en 1510, où ils construisirent un fort, le Penon, Bougie (Bejaia), Tunis en 1529, Tripoli, etc. Inquiets de ces avancées, les roitelets locaux libérèrent les esclaves chrétiens. Mais Salem ben Toumi fit alors appel aux Turcs. Soliman le Magnifique bondit sur l'occasion, et il instaura un protectorat sur l'Afrique du Nord. Ses troupes menèrent la reconquête des places perdues : en 1555, les Espagnols étaient chassés de la plupart de leurs positions. La Goulette et ses forts tombèrent en 1574, il ne resta que Ceuta et Melilla. Notons que le Maroc résista efficacement à la poussée turque, qu'il ne fut donc pas colonisé par les Ottomans ; c'est de cette résistance que la monarchie marocaine tire sa légitimité. Trop occupés par la conquête de l'Amérique du Sud, de l'Afrique noire et de l'Asie, les Espagnols n'avaient plus les moyens de s'opposer à la puissance turque en Afrique du Nord. Mais la perte des points d'appui espagnols se fit immédiatement sentir par la recrudescence de la piraterie en Méditerranée et en Atlantique. Il faut souligner que du VII^e au XIX^e siècle, l'esclavage et la piraterie furent les principales sources de revenus et les principaux piliers des sociétés musulmanes...

Madère fut pillée en 1617 et 1200 esclaves capturés ; l'Islande en 1627 : 242 captifs enlevés ; Plymouth en 1650. Un décompte des prises amenées à Alger entre 1613 et 1622 fait état de 963 navires capturés, dont 253 français. Selon un mémoire adressé à Richelieu par le Chevalier de Malte Isaac de Razilly, il y aurait eu huit mille sujets du Roi en esclavage à Alger et Tunis en 1626. L'historien italien Bono évalue, au début du XVII^e siècle, le nombre d'esclaves européens à 20 ou 25 000 à Alger, 10 000 à Tunis, 4 ou 500 à Tripoli.

Le syndicat des patrons pirates d'Alger (el taïffa el raïs) était une puissance respectée par le Dey, qui percevait 12% des prises de pirates, ce qui ne l'incitait guère à arrêter ce trafic !

De plus cette piraterie permettait d'extorquer des tributs à certaines puissances occidentales. Le pacha de Tripoli reçut ainsi de 1794 à 1797, 320 000 piastres, soit 1 700 000 francs or. L'Espagne paya 30 000 piastres, Naples 5 000, Venise 23 000, les Etats-Unis 49 000, Raguse 3 000, le Danemark 97 000, la Suède 103 000. Cela dit, l'occupation turque se heurta constamment à des rebellions, en particulier en Haute Kabylie avec le "royaume" de Koukou ou en basse Kabylie face aux Ait Abbas.

Que firent nos monarques ?

Le principal problème, ce fut la division des Européens d'abord, des Occidentaux ensuite, face à la piraterie maghrébine. Hollandais, Suédois, Danois alimentèrent en armement, munitions, agrès et bateaux les pirates algérois de 1680 à 1711, sans reparler des tributs. Encore en 1792, les Etats-Unis offrirent au Dey d'Alger une frégate de 36 canons, immédiatement utilisée pour la guerre de course...

Dès 1560, les consuls de Marseille se plaignirent à Marie de Médicis de la piraterie barbaresque. De nouveau en 1602, les autorités marseillaises adressaient une supplique à Henri IV pour signaler "les courses et ravages que cette pauvre ville souffre des Turcs qui viennent principalement du côté de la Barbarie... les dites courses et ravages des Turcs ne sont pas seulement sur les vaisseaux et marchandises de vos sujets, mais pis est sur les jeunes hommes et petits enfants qu'ils contraignent et forcent par des cruautés inouïes, vraiment barbares, à renoncer au christianisme au grand scandale de la chrétienté..."

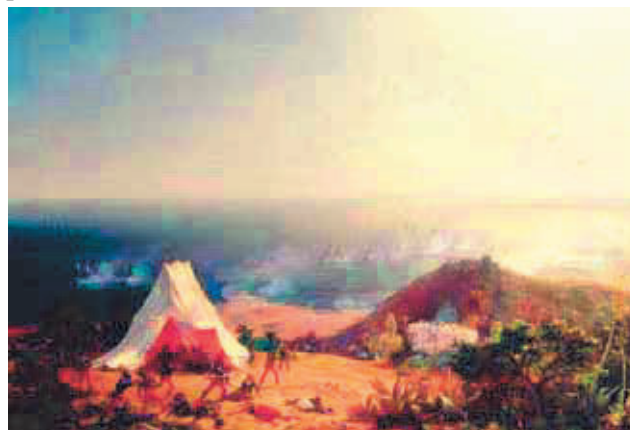
La bataille de Lépante en 1571 ne donna qu'un bref coup d'arrêt à la piraterie. La diplomatie n'eut que de faibles résultats : en droit musulman, il ne peut exister de paix entre les Musulmans et les infidèles, tout au plus des trêves. En 1608-1609, Henri IV arma une escadre qui détruisit une flotte tunisienne en rade de la Goulette. Dès 1610, Marseille prit à sa charge la lutte contre la piraterie.

Grâce à la paix avec l'Espagne, Louis XIV tenta de lutter contre les pirates musulmans.

En 1664, un débarquement à Djidjeli (Jijel), tourna au désastre. En revanche, en 1681, des vaisseaux tripolitains furent détruits en rade de Chio. Des attaques contre Alger furent menées en 1665 par le duc de Beaufort ; en 1682 et 1683 par Duquesne ; en 1685 par Tourville ; en 1688 par le maréchal d'Estrées... Louis XV déclara la guerre à Tripoli en 1728, et en 1770 une escadre française bombardait Bizerte, Port Farine et Sousse.

Louis XVI, si souvent accusé de faiblesse, était exaspéré par la persistance de la piraterie maghrébine. En même temps, la victoire russe sur la flotte ottomane à Tchechme en 1770 et la décrépitude turque incitaient les Européens à prendre date pour le dépeçage de l'empire ottoman. Louis XVI envoya le baron de Tott et l'orientaliste Venture de Paradis reconnaître la côte algérienne.

Bonaparte en 1802 chargea le Capitaine Berge, officier d'artillerie, sous couvert de la remise d'une lettre au Dey, de recenser l'hydrographie et les fortifications autour d'Alger. En 1808, l'Empereur donna au Chef de bataillon Boutin, officier du génie, la mission de rechercher les points possibles pour un débarquement : il proposa les plages de Sidi Ferruch où nos forces prirent pied trente ans plus tard.



Attaque d'Alger par mer. Théodore Gaudin, 1831.

L'intervention

En 1794, la Convention dut acheter du blé en Algérie pour alimenter notre pays et ses troupes. Le règlement de ces achats traîna, par suite de chicanes entre les protagonistes des entreprises impliquées dans cette affaire, et le Dey d'Alger s'impatienta. En 1827, il nous reprocha la fortification de notre emprise à La Calle.

La poursuite de la piraterie exaspéra les Français et le gouvernement de Charles X, après de longues hésitations, décida de lancer une opération pour détruire les bases algériennes des pirates.

Le prince de Polignac déclara à la Chambre des députés, avant le départ de l'expédition, que les buts de l'entreprise étaient : "la destruction de l'esclavage, de la piraterie et du tribut..."

La sécurité de la navigation... rendre le rivage de cette mer à la production, à la civilisation, au commerce, à la libre fréquentation de toutes les nations."

Le 14 juin 1830, ce fut le débarquement à Sidi Ferruch de nos troupes commandées par le général de Bourmont. Les premiers accrochages entre nos soldats et les militaires locaux, turcs ou berbères, se traduisirent par un choc de culture : les Français considérèrent que l'égorgeage ou la décapitation de nos prisonniers, les mutilations de nos morts (émasculations) prouvaient que l'on était opposés à des sauvages et qu'il convenait de ne pas faire de quartier... Aussitôt, le conflit prit l'aspect d'une guerre totale. Le général de Bourmont recruta d'emblée les membres d'une tribu, les Zwâwa : ils avaient servi les Turcs et ils se mirent à notre service sans difficulté. Nous avons francisé le nom de cette tribu en "zouaves".

Une dernière expédition de pirates partis de Cherchell en 1839 entraîna l'extension de notre conquête à partir de 1840.

Que faire de cette conquête ?

Très rapidement, le pouvoir politique ne sut que faire de la conquête : partir, mais comment ? poursuivre la marche en avant, mais jusqu'où ? Comment organiser le pays ? Le coloniser et l'administrer à la manière centralisatrice française, ou traiter avec des chefs locaux, comme fit Duquesne en Inde ? En fait, nous n'avons jamais su choisir. Certains de nos généraux tentèrent de traiter avec Abd el Kader, en 1834, puis en 1837 lors du traité de Tafna, pour établir une sorte de protectorat ; d'autres voulurent le combattre, comme ce fut le cas à partir de 1839, et jusqu'à la défaite de l'émir Abd el Kader et de ses troupes en 1843 ; à l'est, ce furent les forces de Lala Fatma N'Soumer, qui nous tinrent tête jusqu'en 1857.

La bataille de l'Isly et le traité de Maghnia (ou Marnia) fixèrent la frontière entre l'Algérie et le Maroc.

Les frontières orientales ne furent vraiment délimitées qu'après la conquête de la Tunisie en 1881.

Cela dit, il y eut constamment des rébellions : en 1871, révolte Kabyle ; en 1908-1909, révolte de Bou Amama et des Ouled Sidi Cheikh sur les confins algéro-marocains ; 1945, révolte à Sétif et dans le Constantinois. En dépit du soutien sans faille de nombreux Algériens qui servaient dans notre administration et surtout dans nos armées, il fallait être totalement inconscient pour ne pas voir

venir la révolte de la Toussaint 1954... En effet, à partir de 1919, le rejet de notre emprise sur l'Algérie se manifesta par le refus de la citoyenneté française, proposée aux Musulmans qui accepteraient notre législation et refuseraient la charia (polygamie, inégalité juridique de l'homme et de la femme, etc). Des religieux, inspirés par Khaled el Hassani, et rassemblés dans l'Etoile Nord Africaine, lancèrent le slogan : "L'arabe est ma langue, l'Islam est ma religion, l'Algérie est ma patrie."

C'est Messali Hadj, fondateur du Mouvement national algérien (MNA) qui organisa la première contestation politique. Ce mouvement ne souhaitait pas le départ des Français installés en Algérie, mais une évolution raisonnable avec nous.

En 1948 et 1951, le Gouverneur Général Naegelen décida de truquer les élections pour éviter l'élection d'élus indépendantistes : le résultat le plus clair de ces turpitudes, ce fut la radicalisation des nationalistes algériens, encouragés par nos difficultés, puis notre défaite en Indochine.

Très vite, le Front de libération nationale (FLN), très imprégné de l'idéologie nassérienne - socialisme arabe, panarabisme et pan-islamiste - lança un double combat : contre le MNA (voir le film *Hors-la-loi*) et contre les Français. La rébellion débuta officiellement le 1er novembre 1954...

Contrairement à ce que prétendent certaines propagandes, même d'après des historiens algériens comme Danielle Minne, qui fut une poseuse de bombes du FLN, ou Mohamed Harbi, il y eut plus d'Algériens à combattre avec nous que contre nous : la guerre d'Algérie fut d'abord une guerre civile. Les chiffres suivants sont éloquentes :

- Membres de l'ALN (Armée de Libération Nationale) et de l'organisation civile du FLN selon le décompte du ministère algérien des anciens combattants en 1974 - vivants : 183 885, morts 152 800, soit un total de 336 748 ...

- Membres algériens (même s'ils étaient alors français) des forces armées françaises : appelés algériens incorporés 123 000 ; supplétifs 177 500 ; membres des unités d'active : 61 500, soit un total de 362 000.

Déserteurs de nos armées : 11 275 ou 14 734, suivant les sources.

Je remarque enfin que, si nous n'avons pas toujours été tendres, les Algériens, jeunes ou vieux, demandent des visas et cherchent à émigrer en France : ils se gardent bien d'aller en Arabie...



De la colonisation à la pacification de l'Algérie réflexions historiques

Idées reçues

Les médias mettent l'accent sur les méfaits du colonialisme : une conquête injuste, un crime contre l'humanité, un viol (A.Begab), une extermination (Le Cour Grandmaison), un génocide culturel (Assia Djébar), un exemple de traite des esclaves (Taubira). Les repentants triomphent à la télévision.

Les mêmes journalistes et certains historiens présentent la pacification de l'Algérie comme l'application fumeuse des principes de la contre-révolution (JC. Jauffret), une politique sans finalité, *vague et hésitante* (PH. Simon).

Pour les avocats du FLN, la pacification vise à camoufler *des crimes de guerre* qui sont le vrai visage de cette politique. *L'armée terrorise la population* (R.Branche), elle s'empare du pouvoir et multiplie exactions et sévices (S.Thénault). Les accusateurs de la loi de criminalisation condamnent l'armée française qui a conduit *une guerre contre l'humanité*.

Or ces accusations ne sont pas partagées par les principaux acteurs politiques et militaires, ni par les historiens qui font autorité.

La réalité coloniale

A l'époque moderne, Henri Brunschwig note que le terme de colonialisme a été inventé au 20^e siècle. On parlait auparavant de colonisation, laquelle *s'inscrit dans le vaste mouvement d'occidentalisation du globe qui, depuis le 15^e siècle, pousse les peuples européens, maîtres de techniques de plus en plus perfectionnées, à modeler le monde à leur image*. La colonisation est donc un phénomène mondial, qui relève du mouvement des peuples dynamiques, à l'exemple des empires romain, ottoman et soviétique. Comme toute entreprise humaine, elle a ses bons et ses mauvais côtés, que l'historien sérieux s'efforce de prendre en considération sans prononcer de jugement de valeur.

Quant à la colonisation française du 19^e siècle, elle relevait de l'idéologie des Lumières, illustrée par Victor Hugo (*un peuple éclairé va trouver un peuple dans la nuit*) et revendiquée par Jules Ferry, Léon Blum et Pierre Messmer.

Inexpiable, écrit l'historien Daniel Rivet, *la guerre est immédiatement... La sauvagerie des indigènes rejaillit sur l'occupant par effet de contagion mimétique*. Des excès sont donc commis par les deux camps. Historien du FLN, Mohammed Harbi contredit l'idée *d'une idéologie visant à l'extinction totale d'un peuple*. Selon Stéphane Courtois, *aucun colonialisme n'a coûté autant de morts que le communisme*.

Yves Yacono et Jacques Frémeaux ont évalué les pertes importantes de la population musulmane au 19^e siècle, attribuées en partie à la guerre, mais amplifiées par les épidémies et les famines des années 1860. Le Service de Santé militaire vient alors en aide à la population ; ses chercheurs éradiquent les épidémies de paludisme, de fièvre récurrente et de typhus, et permettent l'extraordinaire croissance de la démographie.



M'Saïef départ pour AMG

Dans une lettre de 1848, l'émir Abd el Kader écrit : *j'ai résisté aux Français...Mais quand j'ai reconnu que Dieu les avait rendus forts et qu'il leur avait donné l'empire, je leur ai abandonné le pays pour toujours*.

Les objectifs de la guerre d'Algérie.

Après la Toussaint 1954, incapable de provoquer un soulèvement généralisé, le FLN a eu recours à la terreur et aux atrocités. Cette terreur s'exerce et contre les Européens, conformément à la doctrine de Franz Fanon, approuvée par Sartre : *il faut tuer : abattre un Européen, c'est faire d'une pierre deux coups...* En revanche, Albert Camus et Robert Badinter condamnent le terrorisme : *aucune cause ne saurait justifier le massacre aveugle de civils innocents par des terroristes*.

Mohammed Harbi a démenti le mythe du peuple algérien unanime dans la lutte pour l'indépendance : *le nationalisme, qui n'a trouvé son unité qu'en 1962, s'est imposé par la guerre civile*, écrit-il. En raison des dissensions internes, il n'y a pas eu de direction

stratégique, mais la naissance d'une bureaucratie qui s'est transformée en Etat policier.

Le but poursuivi par les responsables militaires français mérite également une analyse approfondie. Le maintien de l'Algérie française, en effet, ne signifie pas le maintien de l'Algérie *de papa*. Dès juin 1956, le général Ely envisage une solution libérale. Le général Salan adhère à la loi-cadre de Robert Lacoste, qui n'exclut pas l'indépendance. Le général Challe était partisan de la même loi-cadre et ne pensait pas que *l'intégration totale de l'Algérie à la métropole fut souhaitable*. Proche des officiers parachutistes, Claude Paillat les décrit comme *des enfants de la Révolution française : on apporte la liberté...on va refaire une autre société que ces colonies un peu pourries*. Hélié de Saint-Marc confirme que *n'étant pas fanatique de l'Algérie française, notre obsession n'était pas d'empêcher l'indépendance de l'Algérie...*

La stratégie anti-guérilla et anti-terroriste.

La plupart des observateurs reconnaissent que l'armée française a peu à peu mis au point une stratégie anti-guérilla efficace, utilisant des techniques innovantes (hélicoptères, écoutes radio, radars-canons, commandos de chasse) et couvrant tous les domaines militaires:

- protection des populations par le quadrillage et les supplétifs – destruction des bandes rebelles par les unités de réserve générale – contrôle des frontières par les barrages frontaliers et la surveillance maritime et aérienne – intoxication des wilayas – élimination des trafics d'armes – commandos infiltrés en Tunisie et au Maroc.

Cependant le plan Challe n'a pas été mené à son terme, l'ALN extérieure n'a pas été attaquée, la victoire militaire est inachevée.

L'élimination du terrorisme urbain a eu recours à des procédés moralement condamnables. Le général Gillis l'a rappelé dans un manifeste qui a été approuvé par 524 officiers généraux:

« Certains, pendant la bataille d'Alger en particulier, ont été confrontés à un dilemme : se salir les mains en interrogeant durement de vrais coupables, ou accepter la mort certaine d'innocents. S'il y eut des dérives, elles furent marginales ».

Il faut donc rappeler que cette pratique n'a pas été généralisée et qu'à l'été 1957, le renseignement sur le terrorisme a été obtenu par pénétration des réseaux adverses. C'est ce qu'a reconnu Zohra Driff : « ces méthodes n'avaient plus cours quand j'ai été prise ».

La pacification

Parallèlement, l'armée a engagé en Algérie une politique de *conquête des esprits et des cœurs* (Soustelle cité par Frémeaux), qui n'était pas des opérations militaires, mais qui confortait les objectifs du pouvoir.

L'ampleur de l'action politico-militaire mise en œuvre par l'armée est ignorée des médias. Or elle bénéficiait de l'expérience des Bureaux arabes au 19^e siècle, des principes de pacification de Gallieni, imité par Lyautey. Enrichie par les *structures parallèles* de Lacheroy, cette action fut engagée par Salan et Massu ; elle était soutenue par Ely et Debré. Sa doctrine a été conceptualisée par Beaufre, Trinquier et Galula. Voici quelles en sont les lignes directrices :

- en mai 1957, le Chef d'Etat-major général Ely propose de mettre en place un organisme chargé d'assurer la conduite de la guerre psychologique... qui s'impose jusqu'au commandant de compagnie qui nomadise en Kabylie. En mars 1960, il souligne au général De Gaulle que *le contact est nécessaire* et que seule l'armée en a la maîtrise. De Gaulle reconnaît le 4 novembre ce *magnifique effort de pacification*.

- Challe dans sa directive du 22 décembre 1958 écrit que : *Nous ne pacifierons pas l'Algérie sans les Algériens. Détruire les bandes n'est pas suffisant*.

- en juillet 1961, le Chef d'état-major général Olié justifie la *politisation de l'armée...Les gouvernements ont accepté que les militaires exécutent des tâches non militaires...On ne peut reprocher aux exécutants d'avoir fait cette guerre politique et d'avoir voulu la gagner*.

Des observateurs non militaires observent les réalisations de cette pacification :

- en 1958, Jean Lacouture estime que *l'action menée par quelques officiers et leurs hommes m'a paru en tout état de cause positive et fructueuse...ce que l'armée est en train de faire ressemble à un travail révolutionnaire*,

- le préfet Benmebarek confirme que dans les *équipes constituées...par quelques généraux convaincus et par des officiers de terrain, il y eut dans le domaine de la promotion sociale, un réel esprit « mai 1958 »*.

La pacification couvre ainsi de nombreux domaines :

- l'action **politique**, grâce aux élections libres, qui rencontrent un grand succès auprès des femmes en octobre 1958 ;



© : France Parisy-Yinchon

Les femmes transportent les parpaings pour construire Mechta Berra

- la fraternisation de mai 1958, et des *Comités de Salut public*, instruments de réconciliation malencontreusement dissous ;

- l'*autodéfense active des quartiers de pacification* (plan Victor) approuvée par Ely et Debré

- la *Fédération amicale des U.T.⁽¹⁾ et des autodéfenses*, qui selon Challe doit devenir le grand parti européen-musulman ;

- l'ordonnance de février 1959 sur la condition féminine ;

- l'action **éducative** : tardivement relancée, la scolarisation est portée à 66% en 1961 ; l'ensemble de la jeunesse est suivie par le *Service de formation* (SFJA), créé à l'initiative du colonel Lacheroy ; il forme à Issoire et Nantes des moniteurs qui animent foyers de Jeunes et foyers sportifs ; *libérer la femme musulmane*, déclare le général de Segonzac aux monitrices de Nantes, *voilà la mission exaltante* qui vous est proposée ;

- la promotion militaire vise aussi à la formation d'une élite musulmane,

- 700 Sections **administratives** spécialisées (SAS) et 30 sections urbaines constituent les instruments de cette politique ; créées par Soustelle en 1956 ; elles rétablissent le contact avec la population, gèrent les nouvelles communes et conduisent une action de développement agricole et artisanal ; 1400 officiers, 650 sous-officiers et

3700 employés civils y participent. *Les képis bleus*, écrit Alistair Horne, *formaient un corps d'hommes dévoués et courageux qui, partout, savaient se faire aimer de la population ;*

- 350 *Equipes médico-sociales itinérantes* (EMSI) contribuent à l'**action humanitaire** auprès des femmes et des enfants. *Dans le bled*, écrit leur présidente, *les femmes étaient avides d'apprendre et aspiraient à une vie meilleure, à l'européenne, disaient-elles... Pour la pacification, selon un commandant de Quartier, une EMSI vaut un bataillon.*

• cette action auprès des femmes fut aussi conduite par le *Mouvement de Solidarité féminine* créé par Suzanne Massu, qui en janvier 1960 comptait 300 Cercles et 60 000 femmes.

• Cette activité allait de pair avec l'*Association Jeunesse* chargée de recueillir les *yaouleds* abandonnés dans les rues d'Alger, et qui sera transférée dans le Béarn en 1963.

- l'**Assistance médicale gratuite** (AMG) est sans doute l'action sociale la plus connue. 1600 médecins assurent leur mission de soutien et d'AMG (16 millions de consultation en 1960).

- moins connue est l'**action judiciaire** : le plan Gerthoffer décentralise la justice afin de la rendre plus rapide et plus humaine ; 12 Tribunaux permanents des Forces armées, et 75 procureurs militaires sont mis en place en 1960 ;

(1) UT : unité territoriale.



Villages regroupés par le colonel de Saint-Simon

- la *Commission de Sauvegarde du Droit et des libertés* s'efforce de moraliser le traitement des prisonniers; son président Maurice Patin constate que *la nature du conflit rend très difficile le maintien scrupuleux de la légalité,*

- les *Centres militaires d'internement* créés par Salan en 1958 pour se conformer aux *Conventions de Genève*, permettent de soustraire à la justice les djounoud pris les armes à la main (PAM),

- le **regroupement** des populations constitue l'une des actions les plus critiquées de l'armée en Algérie ; elle vise à soustraire la population du bled aux pressions du FLN, et à créer des *zones interdites* où les rebelles seront pourchassés sans danger collatéral. Militairement, elles diminuent le nombre des attentats. Le commandant de la wilaya 4 déplore : « *nous sommes coupés de tout, la population ne nous suit pas* ».

Il est vrai que certaines installations trop hâtives ont été mal choisies. Le FLN exploite cette situation en dénonçant des camps de concentration. Le Délégué général Delouvrier constate que le taux de mortalité dans les regroupements est inférieur à celui que l'on enregistrait dans les mechtas. Les centres provisoires sont alors remplacés par 1000 villages qui seront de véritables centres ruraux.

Le général Parlange note en août 1960 que *la population, lasse des exactions et des crimes des fellaghas, vient se réfugier dans les nouveaux villages, créés avec sa totale approbation.* Lorsqu'en 1961 on offre aux regroupés de regagner leurs anciennes mechtas, 90 % préfèrent rester dans les nouveaux villages.

La pacification était ainsi une politique globale, humaine et légale, qui a obtenu sur le terrain de remarquables résultats. Reposant sur l'unité d'action entre militaires et politiques, elle aurait dû conduire à une solution associative, prônée à la fois par Lacoste et De Gaulle. Les causes de son abandon sont donc politiques, elles résultent de la mésentente entre les responsables militaires et le gouvernement.



@ CHICHE !

La rédaction a choisi 2 articles

Réagissez sur le forum

www.saint-cyr.org

La guerre d'Algérie, un conflit juridiquement particulier⁽¹⁾

La « guerre d'Algérie », souvent évoquée sous ses aspects militaires ou politiques, est fréquemment source de malentendus et de conflits, en raison de son caractère ambigu. Et l'on ne peut pas comprendre l'ambiguïté de cette guerre si l'on ignore le contexte juridique dans lequel elle s'est déroulée.

Apparemment assimilée au territoire national français, la province d'Algérie a présenté, tout au long du conflit, une situation juridique exceptionnelle où l'état de droit français ne s'est appliqué que dans des conditions spécifiques liées aux statuts particuliers de ses habitants et encadrées par l'état d'urgence, puis par des pouvoirs spéciaux conférés par les responsables politiques aux autorités militaires, notamment dans le domaine de la justice.

Ainsi les militaires ont-ils toujours agi, avec plus ou moins de liberté et d'initiative, dans le cadre de lois d'exception spécialement votées pour les problèmes du moment.

Bien que formé de trois départements français, le territoire algérien réunit, en 1954, deux catégories de citoyens rassemblés en deux collèges électoraux. Le premier regroupe les Européens et les indigènes ayant opté pour un statut de droit commun. Le second comprend les électeurs citoyens de droit local dont la vie personnelle est régie par le droit islamique⁽²⁾.

Cette situation politique originale, mais inégalitaire, résulte de l'application, depuis 1830, du principe de la personnalité des lois qui veut que chaque habitant d'Algérie soit jugé selon sa loi (française, coranique ou juive). Ce sentiment généreux fut ainsi la cause principale de l'impossibilité d'une assimilation progressive de la population musulmane⁽³⁾, pour laquelle accéder à la pleine citoyenneté française exigeait simultanément l'abandon de la loi coranique, véritable apostasie impossible pour un fidèle de cette religion.

Cependant, malgré cette différence fondamentale, l'Algérie était assimilée au territoire national français.

C'est pourquoi l'état de guerre ne pouvait être proclamé en Algérie, car le droit international ne reconnaît cet état qu'entre deux pays. Les membres du F.L.N. furent donc considérés comme des criminels de droit commun et poursuivis devant des tribunaux civils.

En outre, les méthodes terroristes employées par les insurgés façonnent rapidement l'image de criminels hors-la-loi. Cette qualification entraîne donc l'intervention de la justice qui fait ainsi partie, comme la police, de l'arsenal déployé dans la lutte contre le F.L.N.

Dès les premiers attentats, qui auraient cependant pu relever de la justice militaire pour "atteinte à des installations relevant de la défense nationale", le ministère de l'Intérieur s'oppose donc à la saisie des tribunaux militaires. Il évite également ainsi de donner une dimension militaire à ces actes et de reconnaître implicitement un mouvement d'inspiration nationaliste.

En outre, en dépit du caractère exceptionnel de la situation et de l'emploi de la force armée, la justice civile continue à exercer, comme en situation normale, un contrôle de légalité qui complique parfois la tâche des unités chargées de ce qui n'est, selon la loi, que du "maintien de l'ordre". Toute mort d'un "hors-la-loi" donne donc lieu à une enquête judiciaire destinée à identifier le responsable de sa mort, à vérifier le respect des sommations préalables ou l'emploi proportionné de l'arme utilisée par rapport à la menace.

De même, la fouille des habitations du bled (*mechtas*) nécessite un ordre de perquisition. Les unités doivent aussi tenir une comptabilité précise des munitions utilisées, en justifier l'emploi et rapporter les douilles.

Mais il y a pire : lors de la capture d'un suspect, souvent grâce à un renseignement de la population, la justice transmet aux avocats de l'intéressé les noms de ses dénonciateurs, qui sont aussitôt éliminés par les complices du suspect arrêté.

La situation évolue en avril 1955. Le gouvernement, désarmé par l'ampleur de la rébellion, fait voter une loi instaurant l'état d'urgence, ce qui lui permet de faire prendre en compte par la justice militaire une large gamme de crimes dont la justice civile conserve toutefois l'instruction.

(1) L'essentiel du contenu de cet article repose sur les travaux de Mme Sylvie Thenault, agrégée d'histoire, parus dans la revue *Droit et Société* n° 34 de 1996, sous le titre *Justice et politique en Algérie de 1954 à 1962*.

(2) Cette situation perdura jusqu'en novembre 1957, date à laquelle une loi-cadre, présentée par le Gouverneur général Robert Lacoste, établit un collège unique.

(3) La population de religion juive avait obtenu le statut de citoyen français en 1870 (décret Crémieux).



Cette disposition reste en vigueur jusqu'à la fin de la guerre, car le vote, en mars 1956, des pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement Guy Mollet (par la majorité socialiste de l'époque, soutenue par le parti communiste) conserve ce principe en l'élargissant. L'instruction de ces crimes sera désormais confiée à la justice militaire, tandis que leur liste s'enrichit de tous les crimes et délits "portant atteinte à la défense nationale".

Dans le même cadre, les autorités militaires peuvent également ordonner la traduction directe, sans instruction préalable, devant les tribunaux permanents des forces armées, des auteurs de ces crimes pris en flagrant délit, ce qui est, par exemple, le cas des rebelles capturés sur le terrain.

Il convient enfin d'observer que cette politique a également pour but secondaire d'accroître l'assimilation de la population musulmane, en la soustrayant peu à peu à l'autorité judiciaire de droit local, c'est-à-dire coranique, voire d'empêcher l'extension de l'ébauche de système judiciaire mis en place dans certains secteurs par le F.L.N.

Par la suite, le renouvellement systématique des pouvoirs spéciaux aux différents gouvernements qui se succèdent, reprend constamment ces dispositions judiciaires d'exception, confirmant ainsi la volonté de nier le statut de combattant aux rebelles, toujours "hors-la-loi".

Cet appareil juridique met ainsi à la disposition du commandement militaire un instrument permettant à l'armée de rappeler la souveraineté française, dans le cadre de son action psychologique auprès de la population musulmane. Celle-ci se montre, en effet, particulièrement sensible à l'exemplarité et à l'immédiateté des sanctions. Enfin, ces mesures permettent d'entretenir la peur du châtiement, tout en répondant aux accusations de tortures et d'exécutions sommaires.

Toutefois, à partir de 1958, le commandement introduit une importante nuance dans le traitement des rebelles pris les armes à la main. Il les fait emprisonner dans des centres militaires d'internés, sans les faire condamner, ce qui les assimile en quelque sorte à des prisonniers de guerre. Cette politique a notamment pour but d'encourager les redditions, en faisant disparaître, chez les rebelles acculés au combat, la crainte, bien ancrée par la propagande du F.L.N., d'une exécution en cas de capture par l'armée française et donc leur acharnement à lutter jusqu'à l'extrême.

La proposition de "paix des braves" qui est offerte aux rebelles du F.L.N. en 1958 par le général De Gaulle dès son arrivée au pouvoir, procède d'ailleurs de la même volonté, tout en ne reconnaissant pas officiellement le statut de combattants à ceux auxquels elle s'adresse.

Enfin, ces mesures de clémence permettent également de convertir à la cause française bon nombre de prisonniers, qui se rallient et combattent dès lors dans les rangs d'unités supplétives (*harkas*).

L'extension du maintien de l'ordre à la lutte contre le terrorisme urbain, qui culmine durant la "bataille d'Alger", confirme le caractère exceptionnel du cadre juridique dans lequel l'armée est employée pour éliminer, coûte que coûte, les attentats contre la population civile. Pour identifier et limiter les excès de la répression entraînée par cette mission de police, le gouvernement crée, en avril 1957, une commission de sauvegarde du droit et des libertés individuels. Constituée d'éminents juristes⁽⁴⁾, elle parvient à sensibiliser les autorités civiles et militaires d'Alger au respect de la légalité et fait apporter de nombreuses améliorations dans le traitement des individus, en dénonçant notamment les cas de sévices constatés. Mais pour pallier les lenteurs d'une justice inadaptée à l'urgence des situations, la commission recommande une réforme de la justice militaire.

C'est ainsi que, à partir de 1960 et malgré l'engagement des premiers pourparlers avec des représentants du F.L.N., le gouvernement, soucieux de négocier en position de force, fait durcir la répression judiciaire en instaurant des procureurs militaires qui se substituent, sous l'autorité du commandement militaire, aux juges d'instruction.

(4) La commission est notamment présidée par Maurice PATIN, président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

L'aspect strictement militaire de cette justice doit cependant être nuancé par le fait que, pour faire face à l'augmentation de ses missions, la justice militaire se voit renforcée de nombreux magistrats civils... rappelés à titre militaire pour la circonstance.

A la même époque, une ordonnance prévoit la répression du crime de participation à bande armée, qui peut donc s'appliquer aux membres de l'A.L.N. mais qui va contre le souhait d'inciter à la reddition. Le commandement militaire décide alors de nuancer cette mesure en ne la faisant appliquer qu'aux rebelles qui auraient commis des actes contraires aux lois de la guerre. Dans le même esprit, les condamnés pour activités politiques obtiendront un régime politique de détention, mais seulement à la fin de 1961, peu de temps avant la fin de la guerre.

Ainsi, jusqu'à la fin du conflit, tout en déléguant à l'armée des compétences exorbitantes du droit commun, les dispositions juridiques adoptées par les gouvernements successifs concourent toutes à l'entretien d'une ambiguïté empêchant politiquement la reconnaissance d'une situation de guerre, même lorsque le général De Gaulle décide d'ouvrir des négociations avec les représentants d'un F.L.N. qui n'est cependant jamais reconnu comme belligérant au sens diplomatique du terme.

Commencée dans l'ambiguïté, comme une opération de police, la guerre d'Algérie se termine, sur le plan juridique, par des négociations avec les représentants d'un Etat juridiquement inexistant. Placée dans l'impossibilité de signer un armistice ou un traité de paix, la France doit donc se contenter de "déclarations gouvernementales" unilatérales dont la première mesure est un cessez-le-feu entrant en vigueur le 19 mars 1962.

En l'absence de toute structure légale, le texte prévoit notamment une organisation des pouvoirs publics pour la période de transition, afin de préparer le référendum d'autodétermination préalable à l'indépendance du pays.

Il prévoit également une amnistie générale et la libération de tous les prisonniers, mesures qui ne sont appliquées que par la France, tandis que l'Algérie devient à nouveau le théâtre d'attentats, d'enlèvements et de massacres dès la proclamation de l'indépendance, le 5 juillet 1962.

Mais pour la France, les "événements" sont terminés. La date officielle retenue pour marquer la fin du conflit est fixée au 2 juillet 1962, mettant ainsi un terme à une situation d'exception.

Celle-ci perdure néanmoins en Métropole, où, en application de l'article 16 de la Constitution de 1958, le Président de la République a instauré, le 27 avril 1961, un Haut Tribunal Militaire, destiné à juger les responsables du putsch d'avril 1961.

Remplacée, à partir du 1^{er} juin 1962, par une Cour militaire de justice⁽⁵⁾, cette juridiction d'exception condamne plusieurs officiers généraux ainsi que de nombreux militaires de tous grades s'étant opposés, parfois les armes à la main, à la politique algérienne du chef de l'Etat. Trois d'entre eux sont condamnés à mort et fusillés.

Enfin, dernier caractère exceptionnel de cette non-guerre, il faudra attendre le vote d'une loi, en 1999, pour qualifier les "événements" d'Algérie de "guerre". C'est l'ultime conséquence juridique de ce conflit, puisque, 37 ans après la fin de la guerre, cette décision offre à l'Algérie sa dernière victoire, en permettant de faire reconnaître implicitement l'existence antérieure à la guerre d'un Etat algérien et de souligner le caractère colonial de la présence française en Algérie. Ultime paradoxe d'une guerre qui fut peut-être surtout une guerre... civile.



SMLH

JO RF n°0081 du 4 avril 2012

Arrêté du 27 mars 2012 approuvant des modifications apportées au titre et aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique

Par arrêté du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration en date du 27 mars 2012, sont approuvées les modifications apportées aux statuts⁽¹⁾ et au titre de l'association reconnue comme établissement d'utilité publique dite « Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur », dont le siège est à Paris, qui s'intitule désormais « Société des membres de la Légion d'honneur ».

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.

(5) qui sera annulée par décret du Conseil d'Etat et remplacée par la Cour de Sécurité de l'Etat en janvier 1963.

Les trois otages de la guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie a laissé dans la mémoire collective des rancoeurs indélébiles. En particulier, les événements douloureux de cet épisode poignant de la décolonisation ont profondément traumatisé trois acteurs majeurs - l'armée française, les Harkis, les Pieds-noirs - qui persistent à penser qu'ils ont été les otages d'une séquence infernale dans laquelle ils ont perdu leurs repères.

L'armée française



Le Livre blanc de l'armée française en Algérie, éd. Contretemps.

Les historiens s'accordent à reconnaître que l'armée française en Algérie a remporté une victoire militaire incontestable sur le terrain en démantelant la plupart des maquis du djebel, notamment grâce aux actions coordonnées du plan Challe (1959-1960). Ce succès a cependant été confisqué par les contradictions du pouvoir politique. Pourtant, les militaires français avaient absolument besoin de la reconnaissance d'une réussite après l'équivoque de deux autres tragédies : la défaite affligeante en Indochine et, surtout, le fiasco déshonorant de l'opération de Suez en 1956 (une opération caractérisée par un succès éclatant au plan militaire, mais un pitoyable échec au plan politique). Toutes ces péripéties pathétiques ont provoqué au sein de l'institution de la défense un sentiment de frustration, d'écoeurement et finalement de colère qui a trouvé son apogée au moment du putsch en avril 1961.

Au total, l'armée française est sortie meurtrie du conflit algérien. Ces graves contusions morales ont ensuite été aggravées par des croisades outrancières de dénigrement qui ont sali sa réputation. Certes, des dérives sont à déplorer, mais les excès ont été commis dans les deux camps. Et c'est bien là que le bât blesse : en entretenant une mémoire sélective, les propagandistes alimentent une dynamique insidieuse de désinformation.

Les Harkis



© : ECPAD

Le massacre de milliers de supplétifs musulmans qui avaient choisi la France et les conditions pénibles de l'accueil qui leur a été réservé en métropole ont mis en lumière l'un des plus sombres dysfonctionnements de la République. Cette communauté blessée, victime de la scandaleuse non-application des accords d'Evian qui étaient censés la protéger contre les représailles de ses coreligionnaires, est toujours taraudée par une crise d'identité extrêmement pesante. Le pays des harkis reste l'Algérie, une terre qu'ils ont quittée brutalement et qui les a répudiés. Leur nation, c'était l'Algérie française, un concept que l'Etat français leur avait assuré mais qui a sombré dans les marécages des palinodies politiques. En franchissant la Méditerranée, ces orphelins à double titre (de la France et de l'Algérie) pensaient trouver une "Mère patrie" et une terre promise, mais à la place, ils ont rencontré une "patrie amère" et une terre tout juste permise. Les notions de pays, de nation et de patrie ont ainsi ébranlé la personnalité de ces hommes au destin troublé. Pour ces rapatriés

sacrifiés sur l'autel d'une iniquité de l'Histoire, le problème majeur consiste actuellement à ne pas perdre la bataille de la mémoire, un combat d'autant plus difficile que le processus de reconnaissance envers cette communauté brisée, demeure perturbé par un climat d'affrontement des consciences.

Les Pieds-noirs



La guerre d'Algérie en photos, éd. EPA.

L'exode bouleversant des Européens d'Algérie au cours de l'été 1962 a mis en évidence l'imprévoyance de l'Etat, complètement dépassé par l'ampleur du phénomène. Contraints de se séparer sans ménagement d'une terre "qui leur tenait aux tripes" et d'y abandonner leurs biens dans un contexte humiliant, les Pieds-noirs estiment qu'ils sont les grands perdants de la guerre d'Algérie. Accueillis en métropole dans un climat d'hostilité, ces naufragés d'Afrique du Nord ont été aussi subitement plongés dans un conflit d'identité angoissant. Pour ces Européens de souche, nés dans cette aire du Maghreb où ils ont fait fructifier l'héritage sacré de leurs ancêtres, leur pays c'est l'Algérie, mais leur nation et leur patrie reste la France, un territoire souverain sur lequel ils ont été obligés de s'installer définitivement. En somme, les Pieds-noirs appartiennent à la fois à un pays qui les a dépossédés de leurs biens les plus chers, à une nation qui n'a pas su les protéger dans les moments éprouvants et à une patrie dont l'idée reste confuse.

Un demi-siècle après la proclamation de l'indépendance, les trois otages de cette guerre hors normes refusent catégoriquement la dialectique de culpabilisation qui est pratiquée par une certaine classe d'intellectuels. Ce procédé a engendré une curieuse logique de repentance, une spécificité française qui atteint le but contraire à son intention : voulant réconcilier, elle divise, ou plutôt, elle déchire la société par ses débats houleux. En prétendant jouer les pompiers pour éteindre les feux du passé, les disciples de l'auto-flagellation se transforment en pyromanes. Les Britanniques et les Portugais, qui ont eu aussi à gérer un empire colonial, ne sont pas touchés aujourd'hui par cet étrange complexe de contrition. Ce mal typiquement français surprend

les observateurs étrangers, même les plus éminents, comme le pape Jean-Paul II qui confia dans une audience à François Léotard, alors ministre de la Culture et de la communication dans le gouvernement Chirac (1986-1988) : "La France n'a toujours pas surmonté la question de la décolonisation." Cependant la France n'a pas à rougir de son oeuvre accomplie en Algérie. Parmi les grandes fiertés : la découverte des hydrocarbures et la mise en place durable d'un socle énergétique qui procure actuellement plus de 90% des recettes d'exportation à l'Etat algérien, ainsi que le développement de structures médicales lumineuses comme l'Institut Pasteur à Alger.



COMMUNIQUÉ

Été 2012 fermeture de la Saint-Cyrienne

Les bureaux de la Saint-Cyrienne seront fermés cet été entre le 14 juillet et le 26 août inclus.

Une permanence sera assurée occasionnellement au siège de l'association

REPRISE DU CAFE DU CYRARD

Le Mardi 4 Septembre

6, avenue Sully-Prudhomme 75007 - Paris

A partir de 13 heures

Le général Beaufre⁽¹⁾ et la pacification de l'est Constantinois

Octobre 1955 - juillet 1956



A l'heure où la France engage ses unités en contre-rébellion dans le cadre de son action en Afghanistan, il n'est pas inintéressant, dans ce dossier consacré à la guerre d'Algérie, de se pencher sur les enseignements à tirer des engagements du même type, bien que le contexte ait été radicalement différent en Algérie.

Commandant la 2^e division d'infanterie mécanisée (2^e D.I.M.) qui faisait partie des premiers renforts acheminés en Algérie dès l'été 1955, le général Beaufre s'est vu confier la mission de pacifier l'est Constantinois en octobre 1955. Cette zone revêtait aux yeux du commandement à Alger une importance cruciale car, d'une part, elle jouxtait les massifs du sud constantinois des Aurès et des Némentchas, « berceau » de la rébellion et, d'autre part, la frontière tunisienne qui la fermait à l'est devait être verrouillée compte tenu des sentiments plus que bienveillants que la rébellion néo destourienne de Bourguiba, en passe d'accéder au pouvoir, manifestait quasi ouvertement au F.L.N. (front de libération national).

Pour conduire à bien sa mission dans une zone déjà soumise à un terrorisme actif avec des moyens encore limités – une seule division renforcée, soit de l'ordre de 15 000 hommes – le général Beaufre a conçu l'idée de catégoriser sa zone d'action sur des critères de densité de population et d'y appliquer des méthodes de pacification différentes, ce qui a abouti à la répartition suivante :

- Définition de **zones interdites** correspondant à celles d'un peuplement clairsemé et d'un accès difficile : la population en sera évacuée, regroupée dans des douars construits par le génie, ravitaillée et nourrie initialement par l'armée. Le but recherché est d'ordre sécuritaire et uniquement militaire : le feu terrestre ou aérien y sera systématiquement ouvert d'initiative, à vue, sur tout individu repéré, ce qui empêchera l'adversaire de s'y ravitailler.

Les zones interdites correspondront grosso modo aux hauteurs de la dorsale qui s'étend du sud de la plaine de Bône à la région de Tébessa où elle se raccroche au massif des Némentchas.

- Identification de **zones de pacification**, correspondant aux zones riches, très peuplées et où il est essentiel d'assurer une protection totale, tant de la population européenne que musulmane.

Le but recherché est d'ordre psychologique : contrôle systématique et complet de la population (encartage et contrôle sévère de la circulation) tout en réalisant une politique intensive de pacification par une série de mesures appropriées – travaux créateurs de richesse et de développement – mise en place de salaires convenables – amélioration de l'habitat – organisation de la population par désignation ou élection des responsables – propagande, à l'occasion des marchés, pour expliquer notre présence et notre action – organisation de l'autoprotection et de l'autodéfense par levée de harkas – remise en place des cadres locaux – renaissance du renseignement.

Le rouage essentiel de cette politique devait être l'amélioration de l'agriculture indigène dont le rendement est très bas. Ce programme relevait du domaine civil et de l'action des officiers S.A.S. et l'armée, en liaison avec ces derniers, devait, par son concours et son omniprésence, apporter la sécurité et fournir de l'encadrement et des transports.

Dans ces zones, le quadrillage devait être très serré et répondre à la norme suivante : **1 Compagnie pour 100 km²** (ce qui, ramené à la densité de population de la plaine de Bône, n'était pas loin du tout du ratio défini par la « rand corporation »⁽²⁾ de 20 soldats pour 1 000 habitants).

Les zones de pacification organisées seront la plaine de Bône, celle de Guelma, les environs de Souk-Ahras et d'Ouenza.

- Constitution de **zones d'opérations** correspondant à celles ne rentrant dans aucune des nomenclatures précédentes. La finalité y est également uniquement d'ordre militaire : le quadrillage en serait allégé, et l'ennemi y serait pourchassé par des patrouilles et des colonnes mobiles. L'action psychologique aurait comme but de faire ressortir la différence de vie dans les zones d'opérations et les zones de pacification.

(1) Le général Beaufre (promotion « Du Souvenir », 1921-23) fut président de la Saint-Cyrienne de 1964 à 1975.

(2) Rand corporation : institut américain de réflexion stratégique qui sous-traite des études du Pentagone.



Officiers du 2^e REI autour du CB Pierson

Bilan :

Les résultats ne se firent pas attendre. Le terrorisme fut en régression d'environ 50% (nombre total d'attentats dénombrés en 1956 : mars : 418, avril : 386, mai : 299, juin : 212 et juillet : 196). Parallèlement, nos pertes furent également en régression (mars : 54, avril : 22, mai : 54, juin : 29 et juillet : 27). Les armes perdues par nos unités durant ces quatre mois n'étaient que de 18⁽³⁾. Dans la même période, nous avons tué, blessé ou capturé 1 099 fellaghas armés (contre 821 les six mois précédents) et récupéré 721 armes (contre 674 dans les six mois précédents). La sécurité dans les zones de pacification était quasi absolue.

Enseignements :

L'expérience de la pacification tentée par le général Beaufre avait été couronnée de succès. Sa clé réside dans un dosage convenable de l'effort entre pacification et opérations. Ce juste équilibre, qui doit être simultané et non pas successif n'a pas toujours été compris et appliqué, ni dans l'espace, ni dans le temps. Il a même souvent fait défaut dans la suite de la conduite du conflit.

Dans le cas particulier de l'est Constantinois, les successeurs du général Beaufre auront d'autres idées, la ligne Morice – que Beaufre qualifie de « renouvellement de la muraille de Chine⁽⁴⁾ » - sera édifiée et le Bônois ne sera plus qu'une vaste zone d'opérations.

En matière de contre-rébellion, de par sa carrière, le général Beaufre était très au fait du problème : grièvement blessé au combat lors de la guerre du Rif, commandant de compagnie au 2^e Marocains à Marrakech avant-guerre ; deux séjours en Indochine : le premier comme colonel ancien, en tant que commandant du groupement de marche mixte (moto et para) qui a repris le contrôle de la RC 4 jusqu'à Cao Bang lors des opérations de reconquête de la Haute Région en 1947 ; le second comme jeune brigadier, chef du cabinet militaire du général de Lattre (où il a été victime d'un infarctus par surcharge de travail...), puis commandant de la 2^e division de marche du Tonkin avant d'achever son séjour comme adjoint opérationnel du général de Linarès, commandant les forces terrestres au Nord-Viêt Nam.

Pressenti pour occuper les fonctions de chef d'état-major de l'armée de Terre en 1961, après la démission du général Demetz, il préféra décliner la proposition, jugeant l'armée trop atteinte moralement compte tenu des conditions du désengagement de l'Algérie.



(3) Les armes perdues lors de la mutinerie d'une compagnie de tirailleurs dont tous les cadres européens avaient été égorgés ont été récupérées lors de l'opération qui a suivi ce « pépin ».

(4) Le général Beaufre avait conservé beaucoup de scepticisme devant l'expérience de Lattre en Indochine d'interdiction du Delta par une ligne fortifiée à base de blockhaus en béton. En revanche, le « barrage » constitué par la ligne Morice a réellement sanctuarisé le théâtre algérien par rapport à la Tunisie.

L'affaire « Si M'Hamed »

Mai 1959, la guerre d'Algérie fait rage. Partout l'armée française prend l'avantage et traque sans relâche les Katibas du FLN qui ne trouvent de véritable refuge qu'au Maroc ou en Tunisie.

Je suis dans ma quatrième année de combats pratiquement sans discontinuer. Après deux ans passés au commando d'Extrême-Orient, je suis désormais à la tête du commando du 2^e RPC⁽¹⁾ devenu 2^e RPIMA⁽²⁾ en 1958, corps de la 10^e Division Parachutiste de réserve générale. Cette formation un peu spéciale d'une cinquantaine d'hommes engagés en majorité, bonne pour tous les coups durs, était rattachée ainsi que la harka du régiment à la compagnie portée (3 pelotons sur jeeps), la CP, appelée pour cette raison l'escadron, commandée par mon camarade de promotion Allemane (actuellement général de division) après que son chef titulaire, le capitaine Lahner, eût été tué quelques mois plus tôt.

La Willaya⁽³⁾ IV qui couvre toute la région de l'ouest algérien est alors commandée par Si M'Hamed, colonel, le plus haut grade du FLN. La vie est rude pour lui comme pour ses hommes ; jamais plus de quelques heures au même endroit, longues marches nocturnes et surtout vigilance de tous les instants pour échapper partout aux formations françaises omniprésentes qui les traquent sans cesse. Il se déplace avec une équipe de poste de commandement très réduite, une dizaine d'hommes en tout, accompagné à vue par une unité de protection qui lui ouvre la piste, fait le guet aux arrêts et engage en cas de besoin tout combat inévitable pour permettre au chef de s'échapper.

Si je suis l'auteur avec mes hommes de la destruction du PC de Si M'Hamed, je n'ai aucune raison d'en tirer gloire. Ce fut, à vrai dire, un combat de rencontre presque fortuit au terme de progressions épuisantes en terrain difficile, à la recherche d'adversaires que nous savions et que nous sentions présents à de multiples indices, mais qui semblaient nous narguer en s'esquivant sans cesse.

Le 2^e RPC avait été mis à la disposition du secteur de Medea au sud de l'atlas blidéen pour nettoyer le carré 00. Il s'agissait d'un carré de 100 km de côté du quadrillage géographique UTM, en zone semi-désertique, interdite à la population, très accidentée et tout particulièrement boisée où les renseignements du 2^e bureau et du DOP avaient localisé tout récemment de nombreux mouvements adverses sans compter la présence quasi certaine d'au moins un commando zonal. Cette activité exceptionnelle signifiait probablement la venue d'un grand responsable, voire la tenue prochaine d'une réunion importante dans le djebel.

Mais le lieutenant « lambda » que j'étais ignorait la plupart des choses. On lui demandait seulement de rechercher des « fells » dans un certain compartiment de terrain, de les accrocher si possible et de

tenter de les faire tomber dans la nasse tendue par la compagnie. Pas plus compliqué que cela ! J'exagère quand même un peu parce que mes relations avec Allemane étaient directes et confiantes ; nous nous comprenions parfaitement ; il savait qu'il pouvait compter sur moi au moment crucial, du moins je le présumais ; et je savais aussi qu'il ne me laisserait pas tomber au cas où le morceau serait trop gros pour moi tout seul.

Nous allions donc comme tant de fois à la pêche... Comme cela mordait une fois sur cinq, on était assez philosophe... Mais cette fois tout de même le coin était sinistre et mal famé, et j'étais tout particulièrement vigilant. Partis de la BOA (Base opérationnelle avancée) l'avant-veille, nous venions de passer une nuit particulièrement pénible ; après avoir progressé dans un oued asséché dont le lit n'était que galets et blocs de pierre, j'avais à trois heures du matin donné l'ordre d'une halte, et sous la protection de quelques guetteurs, chacun avait essayé de se reposer un moment, accroupi au pied d'un arbre sur une berge pentue, enfoui sous un poncho protecteur de la fraîcheur de la nuit. A l'aube, nous repartions pour fouiller un thalweg peu engageant où nous devions nous frayer un passage au travers des chênes-lièges et des lentisques très serrés.

J'avais personnellement quelques petits problèmes avec mon équipement : brêlages, musette des troupes aéroportées, housse de bidon pleine de cartouches, bidon plein, poignard, colt 45, fusil semi-automatique russe SKS (en provenance des prises de guerre de la campagne de SUEZ) et jumelles énormes de 16 X 50. Mais bien sûr, je ne devais en aucun cas donner l'impression de souffrir, et encore moins de faiblir.



Pose ravito d'une banane H21

(1) RPC : Régiment de parachutistes coloniaux. - (2) RPIMA : Régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

(3) Willaya : terme désignant une structure territoriale comparable à celle du département français.

Vers midi, la gorge sèche, halte casse-croûte d'une vingtaine de minutes. Puis, nous abordons la pente boisée d'une ligne de crête barrant l'horizon, et très vite nous découvrons un bivouac rebelle où des cendres encore chaudes, quelques reliquats de nourriture, des branches cassées et de vieux chiffons attestent aussitôt une fuite précipitée dans la demi-heure précédente.

Sentant le gibier à ma portée, je fais forcer l'allure vers le col au-dessus de nous que nous abordons un quart d'heure plus tard soufflant et suant sang et eau. C'est alors que quelques coups de feu immédiatement suivis de rafales rageuses partent de la contre-pente au-delà de la crête. Allemane m'avise presque aussitôt par radio que la harka vient de se faire accrocher et déplore tout de suite un ou deux tués et quelques blessés. Mise en garde sur place immédiate d'un de mes groupes pour bloquer le col, cependant qu'avec le reste du commando je cours «au canon».



Fells prenant la pose guerrière.

Comme toujours en pareil cas, c'est la pagaille apparente la plus complète, mais apparente seulement car Allemane veille au grain et fait manoeuvrer ses pelotons pour fermer les axes de fuite. Il sait que je suis au-dessus de lui et cela l'arrange bien. Progressant à l'aveuglette dans la végétation qui semble exploser de partout sous les impacts et les grenades, j'aperçois bientôt à 200 m. environ sur ma droite 4 ou 5 «fells» qui de toute évidence cherchent à s'enfuir en refluant vers la crête. J'ouvre un feu nourri et m'élanche aussitôt à l'assaut avec l'un de mes groupes cependant que le troisième remonte au pas de course sur mon flanc droit. Durant ce mouvement, je suis littéralement pris à partie par un peloton de la CP, mon SKS baïonnette au canon induisant sans doute à l'erreur ; heureusement sans résultat fâcheux. Et j'arrive sur les lieux de ma fusillade pour trouver une demi-douzaine de HLL (hors-la-loi) au tapis, dont l'un porteur d'un poste ANGRC9 et un autre en tenue camouflée, comme nous. C'étaient Si M'Hamed et son radio. Mais cela je l'ignorais encore.

Les survivants, une partie de l'unité de protection sans doute, se trouvaient en dehors de la nasse et purent s'esquiver.

Allemane fait procéder au nettoyage du terrain, à l'évacuation des tués et des blessés et à l'inventaire des prises. Je n'ai pas comptabilisé le bilan qui fut intéressant au regard de nos pertes limitées aux premiers coups de l'engagement. Avant regroupement des sections pour le retour, on remet au commandant d'unité une carabine automatique USM2, sans aucun doute l'arme personnelle de Si M'Hamed.

Au moment du repli, contre-ordre, bivouac sur place. J'apprendrai quelques instants plus tard que le convoi de véhicules qui devait nous attendre à une heure de là, était tombé entre-temps dans une embuscade où la plupart des paras convoyeurs (une vingtaine) furent massacrés. Ce qui confirme en passant que Si M'Hamed n'était pas seul dans les parages !

La joie de notre victoire en fut, bien sûr, complètement gâchée. Je précise à ce propos que même d'aussi courte durée, ce n'était pas une joie sadique mais simplement la juste récompense de recherches infructueuses depuis plusieurs semaines d'efforts physiques particulièrement intenses.

Pour comble de malchance, cette victoire nous fut officiellement refusée. Pour des raisons politico-militaires, cette affaire fut occultée de façon à semer le désarroi au sein du FLN et notamment de la Willaya IV. Quelques semaines plus tard, on annonça que Si M'Hamed avait été victime de la «bleuite»⁽⁴⁾...

Le premier adjoint de Si M'Hamed reprit ultérieurement de lui-même le commandement de la Willaya IV. C'est avec lui, le commandant Si Salah, que le général De Gaulle tentera une négociation secrète, vite avortée, dans le cadre de la «paix des braves». Mais ceci est une autre histoire que raconte Pierre Montagnon dans son excellent ouvrage *L'affaire Si Salah* (éditions Pygmalion, 1987).



(4) Du nom du bleu de chauffe dont étaient équipés des fellaghas retournés par les capitaines Leger et Heux du B.E.L. au sein d'un commando spécial de renseignement et de contre-guérilla qui déclencha à cette époque une campagne d'intoxication au sein des PC du FLN, génératrice de règlements de comptes massifs et meurtriers

On ne s'ennuie pas à Trouna poste

Avertissement au lecteur : j'ai conscience en évoquant ces quelques souvenirs de ma première année de carrière en Algérie, de ne narrer rien de très original ni encore moins d'exceptionnel. J'ai simplement souhaité livrer là souvenance d'impressions ou d'images gardées fidèlement en mémoire auxquelles quelques lecteurs pourraient peut-être s'identifier.

En fin d'Application à Saint Maixent, juillet 1959, j'ai choisi le 2^e RIMa, plus familièrement appelé 2^e RTB... pour tirailleurs bretons. En bon brestoïse, je ne pouvais décemment faire un autre choix ! Le PC du régiment était situé à Akbou en Petite Kabylie.

Les fantassins et les marsouins de la promotion quittèrent Philippeville, où nous avions achevé notre stage de sauts, pour rejoindre leur garnison respective en train. Par Constantine, Sétif, Bordj Bou Arreridj, mes deux camarades de régiment et moi nous arrivâmes à Akbou après un voyage éprouvant : pas de 1^{ère} classe, encore moins de climatisation ! Debout tout au long du trajet, serrés comme des sardines entre d'opulentes fatmas encombrées de couffins trop garnis auxquelles les fellahs en djellaba ne prêtaient guère attention. Ce voyage me rappela par la suite mes allers-retours sur la ligne C du RER en période de grève... l'odeur en moins. Car dans les wagons surchauffés (nous étions au mois d'août) ne régnait pas le parfum de la rose : les corps et les balluchons entassés exhalaient d'âcres effluves de beurre rance, de sueur, dont les épices ne parvenaient pas à atténuer les relents.

Enfin, Akbou, la délivrance ! Loin d'être bahutés comme nous nous attendions un peu à l'être mes deux compères et moi, c'est quasi incognito que se fit notre arrivée : le 2^e RIMa participait à une grande opération dans la région du col de Chellata et les quelques officiers présents au PC étaient peu préoccupés par l'accueil de trois jeunes sous-lieutenants, fussent-ils d'active. Deux anciens de la Franchet d'Esperey trouvèrent néanmoins le temps de nous offrir le verre de l'amitié. Le chef d'état-major qui nous reçut nous apprit que le chef de corps se trouvait alors en métropole, et qu'en son absence, lui ne pouvait en aucun cas décider de notre affectation. En attendant son retour nous pouvions « nous imprégner de l'ambiance et nous mettre au courant de la situation locale » ! Vaste programme ! Nous avons ainsi rongé notre frein durant quelques jours, parcourant la jolie petite ville d'Akbou, évitant d'encombrer par notre présence les bureaux où régnait une fébrile agitation opérationnelle. Un capitaine put toutefois nous apprendre « qu'on les avaient coincés sur le Gieulbama ». Était-ce un oued, une montagne ? Nous n'en savions rien, mais nous prîmes un air averti, à défaut d'intelligent...

Enfin, le colonel fut de retour. J'appris, à l'issue d'un bref entretien, que j'étais affecté au 3^e Bataillon, PC à Seddouk, à une vingtaine de kilomètres au nord-est, sur la rive droite de la Soumman. Je le rejoignis dans la foulée.

Là, après un accueil cordial, le commandant Mathieu me prit par l'épaule, et, m'attirant sur le perron du mess, me désigna une chaîne montagnaise qui barrait l'horizon. Il me dit simplement : « Mon petit, c'est là-bas que je t'envoie ». C'était le Djebel Trouna, dominé par le Chtoug culminant à 1389 m (Seddouk se trouvait à 380 m !). Puis il poursuivit : « tu vas servir sous les ordres du capitaine Chartreux, commandant la 12^e Compagnie. C'est un vieux soldat, baroudeur, blessé chez les paras en Indochine, solide comme un roc, avec lequel tu devrais bien t'entendre, toi le breton ». J'avais hâte de connaître mon premier commandant d'unité, ma curiosité tempérée toutefois par la description d'homme rude qu'en avait faite le commandant. Un adjoint civil de la Section Administrative Spécialisée (SAS) de Trouna me prit en charge en fin d'après-midi pour me conduire en jeep jusqu'au poste, par une route bitumée d'abord, devenant piste en terre ensuite, toute en lacets en creux et en bosses que mon chauffeur prenait pied au plancher car, me disait-il, la sécurité commandait d'arriver avant la tombée de la nuit. Nous fûmes largement dans les délais ! Prévenu par radio, le capitaine me reçut immédiatement. Sous une apparence certes un peu rude, il cachait beaucoup de chaleur humaine et de simplicité que je ne tardai pas à apprécier. Il me mit longuement au courant de la situation du sous-quartier de Trouna, des missions confiées à la 12^e compagnie, des effectifs dont celle-ci disposait et de l'implantation des sections sur le vaste territoire à contrôler.



Vue de Petite Kabylie

Au PC, à Trouna-Poste, deux grosses sections d'appelés, une Harka de 25 harkis, la SAS aux ordres d'un sous-lieutenant appelé et son maghzen

d'une vingtaine de moghzanis. A notre ouest, sur un piton à 1200 m d'altitude, Trouna-village abritait une section et une cinquantaine de mechtas, sous les ordres d'un sergent-chef. A l'est, à plus d'une heure de route par une mauvaise piste, une forte section commandée par un adjudant-chef tenait le poste d'Akour, détachant en permanence en contrebas un groupe de combat à Taguenit Iril pour surveiller l'oued Bou Sellaem. Le capitaine me fit remarquer que c'était là une zone de franchissement favorite des HLL (hors-la-loi) qui privilégiaient les limites territoriales entre unités qu'ils connaissaient bien pour s'infiltrer entre deux zones. Outre la fonction d'adjoint, le capitaine me confia la Harka. Les conditions de la vie au poste étaient assez rustiques : ni électricité ni eau courante. Nous étions dotés d'un groupe électrogène de 15 kva pour l'éclairage du soir, qui était coupé rituellement à 22 h. Après cet horaire, les bonnes lampes à pétrole radius prenaient le relais. L'alimentation en eau était assurée grâce au captage d'une source qui nous assurait en abondance une eau fraîche et claire recueillie dans un gros réservoir. Au terme de notre entretien, le capitaine m'assura que je n'aurai pas le temps de m'ennuyer : il avait bien raison!

Mon premier devoir fut de faire la connaissance des cadres : un sous-lieutenant et un aspirant du contingent, chefs de section, tous deux sympathiques et capables. Le chef comptable, sergent-chef réunionnais, l'adjudant de compagnie, colosse guadeloupéen, le sergent radio, originaire du Sénégal, à ses heures poète plein d'humour, l'infirmier sous-officier de carrière, plus occupé par l'assistance médicale gratuite (AMG) que par les soins du poste, et enfin mon adjoint direct à la Harka, un sergent de carrière dynamique, malin comme un singe, entreprenant et courageux auquel les harkis obéissaient au doigt et à l'oeil.

La vie au poste ne fut jamais monotone, se partageant entre un emploi du temps rituel et les imprévus auxquels il fallait réagir. La réglementaire cérémonie d'envoi et d'amener des couleurs encadrait la journée consacrée au sport, aux soins d'hygiène, aux travaux de propreté et d'amélioration du cantonnement, à l'entretien de l'armement et à l'entraînement au tir auquel le capitaine attachait beaucoup de prix. Aucune difficulté en ce domaine puisque nous n'avions aucun gabarit de tir imposé et que nous ne manquions pas de munitions !

Je m'efforçais de consacrer régulièrement une visite au village de regroupement installé dans le périmètre de sécurité du poste, accompagné de l'adjudant de compagnie dont la couleur et la taille impressionnaient et apeuraient les fatmas. C'était l'occasion de prendre le pouls du village, de palabrer avec les anciens... visage fermé, silence inhabituel : quelque chose n'allait pas ; il fallait au plus vite savoir pourquoi. Au contraire, accueil souriant, cordialité de l'échange : RAS.



L'adjudant de compagnie en tournée « montée » d'inspection au village de regroupement

A part les opérations décidées par le capitaine au niveau de la compagnie, j'avais toute latitude pour parcourir le djebel et apprendre le terrain, aidé en cela par des harkis, lesquels, natifs des lieux, les connaissaient comme leur poche. Ils constituaient une réserve de guides remarquables et étaient des voltigeurs de pointe expérimentés. Nombreuses étaient les occasions de découvrir au petit matin, depuis les crêtes, ou au fond des oueds, à la fraîche, des paysages grandioses ou des recoins superbes généreusement arrosés dont je ne pouvais me lasser. La fragrance des plantes aromatiques, laurier, thym, romarin que l'aube exhalait compensait largement l'embuscade nocturne décevante.

Contrairement à l'odeur du train Bougie-Akbou que j'évoquais au début de cet article, nous la respirions toujours avec un infini plaisir. Puis c'était le retour harassant au poste, avec les éternelles dénivelées positives, de 600 à 700 mètres, infligées à des muscles déjà bien fatigués. Là m'attendait la rédaction du bulletin de renseignements quotidien (BRQ), ou la tenue à jour de documents administratifs confiée à mes soins par le capitaine. Enfin, nous pouvions participer sur bref préavis à des opérations de plus grande envergure déclenchées par le secteur. Il s'agissait généralement de contribuer au bouclage d'une zone dans laquelle une bande avait été signalée, le ratissage étant assuré par une unité de réserves générales. Que de déceptions la plupart du temps dans ce type d'actions... Mais c'était parfois l'occasion de retrouver un camarade de promotion avec lequel nous pouvions échanger nos premières impressions de campagne. Elles n'étaient jamais décevantes. Mon capitaine avait bien raison : je n'ai jamais eu l'occasion de m'ennuyer à la 12^e Compagnie du 2^e de Marine.

PS : le capitaine Chartreux fut gravement blessé (perte d'un oeil) en octobre 59 lors d'un accrochage au cours duquel la compagnie essuya les tirs de roquettes et de mitrailleuses d'une patrouille de T6 (bilan : 3 tués, 10 blessés dont 3 graves). Il fut remplacé par le capitaine Cordier, mon excellent deuxième commandant d'unité



Les barricades, janvier 1960

Extraits de lettres du sous-lieutenant Yves Müller (Laperrine 58-60, mort pour la France en Algérie) du 1^{er} RCP présent à Alger lors du soulèvement des barricades. Les critiques du général Massu, au sujet du discours du général De Gaulle sur l'autodétermination exprimées dans une interview à un journal allemand provoquent son limogeage, et par contrecoup le soulèvement des barricades.



«Nous étions à Alger le fameux dimanche de la fusillade et, aux premiers coups de feu, nous nous sommes placés entre les gardes mobiles et la foule. A notre arrivée, tout a cessé, nous avons fait évacuer les gens, nous avons organisé le transport des blessés. Quant à ceux qui s'amusaient à construire des barricades, eh bien nous étions obligés de les laisser faire ; d'une part parce qu'ils étaient en uniforme, cela aurait déclenché la guerre civile, d'autre part parce que nous ne savions pas du tout ce qui se passait, ni ce qui se tramait. A peine deux jours avant, le vendredi, dans la neige jusqu'aux genoux, la compagnie n'avait pas pu bouger d'un mètre ; nous étions littéralement cloués au sol par les fellaghas, et le samedi matin, nous recevions l'ordre de partir à Alger... tu vois comme nous étions préparés à ce truc là !

Devant la stupidité, la folie de ces gens qui se tiraient dessus, nous nous sommes montrés les plus humains, nous sommes arrivés pratiquement les mains nues en criant « ne tirez pas ! »

Après, il y a eu une drôle de guerre. Lundi, mardi et pendant sept jours, nous avons vécu sur le trottoir, en face des barricades. Comme nous avions d'affreuses boîtes de conserve alors que les gens, à dix mètres de nous, mais de l'autre côté des barricades, avaient du poulet, du champagne et des oranges et qu'ils nous en donnaient, eh bien nous avons accepté leurs cadeaux.

En plus de cela, nous faisons la circulation, sans mettre de contraventions, mais en arrangeant les histoires : j'ai arrangé une bagarre qui éclatait entre un CRS conduisant un car et un civil conduisant une 2 chevaux...

Nous étions les seuls représentants de l'ordre, même les barricadés nous obéissaient quand ils sortaient des barricades. Sans prétention aucune, c'est grâce à nous qu'il n'y a pas eu de morts.

Puis, peu à peu, on s'est rendu compte que c'était un complot fasciste, le mouvement Jeune Nation prenait le dessus et tu connais très bien mes opinions, je suis républicain.

Notre régiment, ainsi que la légion parachutiste fut accusé d'être trop doux avec les insurgés. Dans ma section, j'avais un gars dont le frère était de l'autre côté des barricades ! C'est pourquoi notre régiment fut retiré. Mais je t'assure que ce que j'ai fait, je n'en rougirai jamais, au contraire, j'en suis très fier.»



Le général Challe, commandant en chef, refusera l'ouverture du feu, ce qui entraînera son rappel.

Dans un extrait d'une autre lettre, Yves Müller parle de son métier de soldat : «Un soldat reçoit une mission et l'accomplit jusqu'au bout. Et c'est pour cela que nous sommes des enfants. Nous agissons et n'en connaissons pas la raison exacte.»

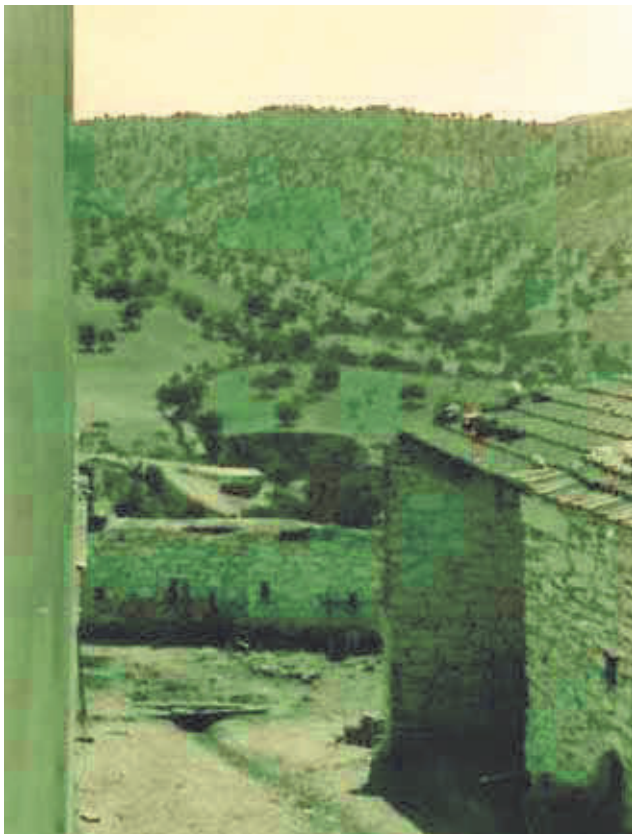


Réagissez sur le forum www.saint-cyr.org

Souvenirs... Souvenirs !!!

Après avoir oeuvré comme bataillon de réserve générale d'intervention, le 5^e bataillon de tirailleurs algériens (du 1^{er} R.T.), basé à Bou-Saada est envoyé fin 1960, dans l'Ouarsenis, et placé sous l'autorité du colonel commandant le secteur. Les compagnies réparties dans divers postes assuraient la protection des villages, la sécurité des populations et renforçaient les unités du secteur lorsque des opérations étaient déclenchées.

La compagnie dont j'avais le commandement par intérim devait se rendre à Sidi-Simiane pour relever une unité du Train. Le commandant de l'unité partante semblait ravi de nous voir arriver. Il fut particulièrement concis dans ses consignes: « Ici, tout est calme. Pas de harcèlement du poste, pas de mines sur la piste dont nous assurons l'ouverture sur 15 kilomètres chaque matin ; le groupe d'auto-défense, aux ordres du chef de village se compose de douze hommes, avec douze fusils de chasse et 8 cartouches par arme ; le chef de village vient à la popote chaque jour vers 18 heures, il discute, boit une bière et repart.



Le jeudi, quelques hommes de l'auto-défense sont autorisés à se rendre de 10 heures à 18 heures dans la montagne, en face, pour chasser le sanglier mais ils reviennent souvent bredouilles. Enfin le vendredi, ils participent au lever des couleurs dans le poste, l'adjudant de compagnie inspecte leurs armes et vérifie le nombre des cartouches. Donc tout va bien.» J'étais assez perplexe....

Ce village d'environ mille âmes s'étendait sur une pente descendant vers un oued. Au-delà, c'était la montagne, zone interdite. Dès le premier soir, je place des éléments légers en trois points distants de 500 mètres du village, sur les différents sentiers qui menaient à Sidi-Simiane. Je fus bien inspiré puisqu'un d'entre-eux vit arriver deux hommes armés qui se dirigeaient vers le village.

Or il était interdit de circuler après 18 heures. Les deux *fells* sont tués. L'un portait une sacoche avec des documents et un carnet à souches. Les corps sont ramenés au poste et présentés dès le lendemain matin au chef de village. L'un des deux était son frère. « Il était juste parti chercher une vache qui s'était sauvée » déclare-t-il. Avec une arme et le carnet à souches? En fait il venait collecter des fonds et des vivres pour les ramener aux *fells* dans la montagne. Bien entendu, les français musulmans, inquiets de leur devenir, car on parlait déjà d'auto-détermination, plaçaient des pions dans chacun des camps. Qui peut leur en vouloir ?



Le GMC a sauté sur une mine, le conducteur impassible constate les dégâts !

Le surlendemain, une mine de fabrication locale est détectée sur la piste par la section chargée de l'ouverture de route. Pas de dégâts. Je décide qu'à l'avenir, six hommes de l'auto-défense participeraient à cette mission et qu'ils marcheraient en tête de la section. Il n'y a plus jamais eu de mines dans le coin !



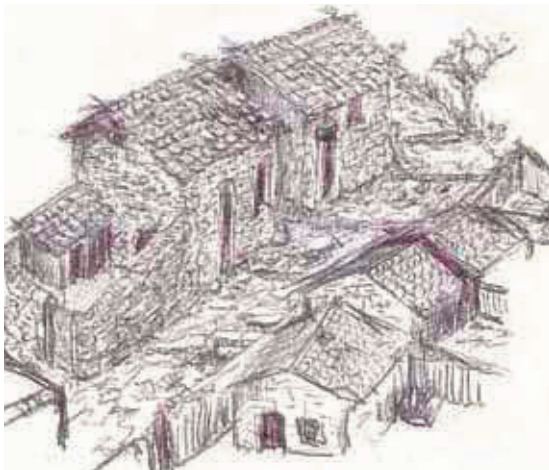
Une barrette, deux expériences, douze mois... (extraits)

Tout a commencé au début du mois de novembre 1960 avec notre installation au camp Jeanne d'Arc, à proximité immédiate de la plage, à l'est de Philippeville. Nous, c'est à dire les fantassins de la promotion « Maréchal Bugeaud », qui venions y terminer notre stage d'application. C'était le temps de notre jeunesse et nous attendions avec impatience notre affectation définitive dans les régiments pour faire nos preuves. Je choisis le 27^e bataillon de chasseurs alpins et nous voilà partis vers de nouveaux horizons.

La zone d'action

La zone confiée au bataillon englobait la partie sud-est de la Grande Kabylie sur une superficie d'environ 600 kilomètres carrés.

Le climat est très rigoureux, très froid et humide d'octobre à mars, très chaud d'avril à septembre sans saisons intermédiaires. Les habitants sont rudes et éminemment sympathiques, les hommes et les garçons au béret vissé sur le crâne et enveloppés dans de vastes pèlerines souvent blanches dès qu'il fait frais, très portés sur la bière, alors que les femmes sont vêtues de robes assez vastes avec des bandes imprimées de fleurs multicolores, les cheveux cachés par un châle et les fillettes sont charmantes dans des robes gaies où les couleurs oranges et rouges dominent.



Le village d'Aït-Salah

Les maisons kabyles, regroupées en hameaux, étaient sans étages et se pressaient les unes contre les autres en entourant parfois une petite cour intérieure toujours bordée de hauts murs, laissant entre elles d'étroits passages. Une pièce unique où l'on se tenait, celle où l'on faisait la cuisine et où l'on dormait, comportait en son centre un foyer appelé « canoun », situé à même le sol, brûlant en permanence du bois que les femmes allaient chercher dans la montagne quand elles en recevaient l'autorisation du chef de poste. C'était alors un spectacle pittoresque, mais d'un autre âge, que ce défilé de femmes revenant chez elles en ployant sous le poids d'énormes fagots sans que les rares

hommes ne pensent même à les aider. Ils préféraient faire la sieste ou bavarder interminablement à côté de l'école coranique : nous appelions cela « faire la djemaa », sans que je sache ni l'origine, ni le sens exact de cette locution.

Lorsqu'on était invité, on vous servait un café très chaud. J'ai eu la surprise de me le voir offrir par la jeune accouchée de la nuit précédente que je venais complimenter, alors que le mari, allongé sur une paillasse, gémissait et se faisait reconforter par les amis et les voisins. J'ai eu aussi l'honneur d'être invité un soir à déguster un couscous, ce qui était rarissime.



Les événements, selon l'expression pudiquement utilisée à l'époque, avaient considérablement modifié le mode de vie des kabyles, en limitant très sévèrement la circulation des gens et des marchandises. Les hommes restés au pays étaient rares. Beaucoup travaillaient en métropole pour gagner leur vie, d'autres étaient au maquis (il y en avait deux à Aït-Salah) ou dans les rangs de l'armée française (appelés, engagés, moghaznis c'est-à-dire sous contrat avec les SAS, ou harkis). Bref, ne restaient pratiquement, à l'exception du chef de village, du shir dont je parlerai plus loin, et de quelques rares notables, que les vieux que l'on sollicitait pour l'autodéfense du village, et bien sûr les femmes et les enfants relativement nombreux. Les rebelles n'avaient plus d'organisation en kati-bas comme à l'époque d'Amirouche. Ils étaient

regroupés en bandes de quelques fellaghas qui cherchaient beaucoup plus à survivre qu'à entraver l'action du bataillon, à l'image de groupes de quelques individus assez bien identifiés, comme ceux que l'on appelait « les vieux d'Iguersafen ».

J'ai mentionné l'autodéfense qui veillait la nuit sur la barrière située dans la partie basse du village. Assurée à tour de rôle par les hommes désignés par le chef de village (dont je parlerai plus loin) sous notre contrôle, elle reposait chaque nuit sur la bonne volonté de quatre à cinq vieux qui venaient le soir percevoir au poste des fusils de chasse et cinq ou six cartouches qui étaient bien évidemment rendus et vérifiés le lendemain matin. Il m'est difficile de donner un avis valable sur leur rôle, leur utilité et a fortiori sur leur efficacité, tant le principe était imposé par le commandement pour matérialiser de façon concrète le ralliement du village et sa volonté de s'opposer aux hors-la-loi. Pour ma part, il m'est arrivé bien souvent de venir passer de façon impromptue deux ou trois heures avec eux en pleine nuit, ou d'y envoyer un de mes sergents avec deux chasseurs. Je pense que cela les dédouanait le cas échéant vis-à-vis de tentations ou de pressions de la part des fellas ou de leurs partisans dans le village. J'ai organisé pour « mes vieux » quelques séances de tir sur boîtes de conserves vides avec les vieux fusils anglais 303 que nous avions. Cela les amusait beaucoup, malgré le très fort recul de ces armes datant du tout début de XX^e siècle.



© : ECPAD

Terminons l'aspect civil de ce récit salahien par un mot sur les enfants que la section scolarisait. Comme il n'y avait que deux chasseurs instituteurs, dont je tiens à souligner la compétence et le dévouement, il n'y avait que deux classes d'environ trente-cinq à quarante élèves chacune, dans une école bien entretenue, située dans la partie basse du village. Beaucoup de gaieté, d'animation et d'application avec les livres, cahiers et fournitures scolaires distribués gratuitement aux familles. Le travail fourni était de bonne qualité et nous évitions systématiquement tout déploiement guerrier à proximité de l'école. Bien entendu, les chasseurs instituteurs étaient en tenue (pataugas, chaussettes blanches, pantalon de treillis ou short selon la saison, pull bleu écussonné 27 et tarte).



Fillettes en Kabylie

Le chef de village était sympathique, avait oublié d'être bête et je n'ai eu que d'excellents rapports avec lui. Je vois encore sa silhouette un peu menue, légèrement voûtée, son sourire dans sa petite moustache poivre et sel, son béret crasseux, ses rides. Avec lui, nous avons mis en place un début de conseil municipal et nous avons toujours travaillé de manière constructive en essayant de faire bouger les choses, quitte à en mécontenter certains. Que lui est-il arrivé après le 19 mars 1962 ? Probablement rien de bien agréable pour motif de collaboration.

Le 27^e B.C.A.

Bataillon bénéficiant d'une excellente réputation, il était commandé à l'époque par le chef de bataillon Claude Vanbremeersch. Élégant, souriant, très persuasif sans dogmatisme, il devait devenir Chef d'état-major des Armées et mourir à ce poste à la fin des années 1970. Il disposait pour conduire son action de six compagnies : cinq compagnies de combat et une compagnie de commandement, d'appui et des services, plus un commando de chasse au statut hybride, dépendant administrativement du bataillon et rattaché à la 3^e compagnie, mais placé pour emploi aux ordres du Groupement des commandos de chasse de l'Akfadou (GCCA). L'encadrement du bataillon en officiers d'active était très réduit et bien des sections se trouvaient commandées par des sous-officiers, dont certains de très grande valeur.

Les compagnies étaient implantées en dispositif de quadrillage très décentralisé et très dispersé, avec une mise en place systématique des sections en postes à l'intérieur même des villages après la destruction quasi complète de l'appareil militaire fellagha. Prioritairement axées sur leur mission de pacification et d'aide à la population, les unités du bataillon menaient en parallèle une activité très soutenue de patrouilles, d'embuscades de nuit, de « nomadisations » (il s'agissait de patrouiller et d'observer pendant plusieurs jours le plus discrètement possible dans une région d'accès interdit) et d'opérations de bouclage et de ratissage de zones, montées à l'échelon du bataillon, voire au-dessus, face à quelques dizaines de fellas, en général parfaitement identifiés, et dont les femmes et les enfants étaient en sécurité dans les villages entourés de barbelés et contrôlés par l'autodéfense à l'efficacité bien contestable.

Dans les tout derniers jours de décembre 1960, j'ai rejoint mon affectation définitive au sein de la 1^{ère} compagnie à Haoura. Je me vis confier le commandement de la section installée à Aït-Salah, forte d'une trentaine de chasseurs, en relève d'un sergent-chef qui rentrait en métropole

Quelques anecdotes à la tête du commando de chasse

La première concerne la section de l'adjudant que j'avais placée en tête lors de la première sortie sous mes ordres. Nous devions rejoindre la forêt de l'Akfadou en suivant l'oued Serbou par une nuit extrêmement sombre et l'adjudant avait l'impression d'être accompagné sur sa gauche par des fells, ce qui était difficile à imaginer. Têtu et convaincu de la chose malgré mes remarques, il n'a rien trouvé de mieux que de faire faire un « à gauche toute » à sa section et de la lancer à l'assaut en tirant à qui mieux-mieux... dans le vide bien sûr et heureusement sans dommage pour ses gens. Sa consommation de munitions avait été forte car il n'y avait pas été avec le dos de la cuiller et il m'a demandé de pouvoir aller se recompléter, ce que j'ai bien sûr refusé en lui disant que la mission n'avait pas changé et qu'il lui revenait de ne pas gaspiller ses cartouches. La leçon a porté ses fruits et la discipline de tir de sa section s'en est trouvée considérablement améliorée par la suite.

Lors d'une autre sortie, le piège des caches détruites a fonctionné à la perfection, c'est-à-dire qu'ayant trouvé des stocks de vivres frais et des couvertures bien camouflées à deux kilomètres environ d'Aït-Aïcha, nous avons tout brûlé et nous sommes partis très ostensiblement après avoir laissé en planque un petit élément de la troisième section. Dans l'heure qui a suivi, les fells revenus constater les dégâts se sont fait surprendre et y ont laissé des plumes.

Une opération de longue durée sur les sommets de l'Akfadou me laisse encore des regrets. Pour une fois, nous savions bien de quoi il s'agissait. Une réunion de chefs rebelles de toute la Grande Kabylie devait se tenir dans une maison forestière sans que l'on sache tous les détails, le lieu et la date exacte par exemple. Tout a commencé par une longue infiltration de nuit par un temps épouvantable, ce qui faisait bien notre affaire, une installation minutieuse dans un dispositif assez dispersé, chaque section ayant une zone bien définie à surveiller, puis l'observation dans le silence le plus complet. Je ne me souviens plus de la durée de l'attente, mais toujours est-il qu'à la fin d'une après-midi, ça rafale un bon moment chez M, avec échange de tirs et, en particulier, de ce qui me semblait être une arme du genre Thomson (du 11,43 s'il vous plaît). Aux résultats, l'affaire avait foiré en raison d'une ouverture du feu trop rapide chez nous et d'une très vive et prompt riposte protégeant le repli précipité de plusieurs rebelles. Mes braves chasseurs n'ont pas osé poursuivre assez vite mais ils avaient pourtant fait mouche comme nous l'apprendrons plus tard et blessé notamment sérieusement le commandant Si-Salah, bien protégé par son escorte.

Je garde de cette période le souvenir d'une intense activité opérationnelle dans des conditions météorologiques très difficiles et dans un inconfort extrême dont nous ne nous plaignions d'ailleurs absolument pas car cela faisait partie du jeu. Mais nous étions complètement déconnectés de l'environnement humain qui, pour moi, avait constitué le principal attrait de la période précédente. Devenus chasseurs et uniquement chasseurs, nous avions à traquer un gibier de piètre valeur militaire mais très aguerri et tout était conditionné par et pour la réussite de cette mission. C'était un genre de sport comportant des risques certains et des règles contraignantes. Nous le pratiquions sans haine mais sans remords.



La Saint-Cyrienne présente ses plus vives félicitations aux

Au capitaine Guy Branca, promotion 1947-49

Au général de brigade Francis Cécilia, promotion 1944

Au général de corps d'armée Louis d'Harcourt, promotion 1942

élevés à la dignité de grand officier

Au général de brigade Jacques Capliez, promotion 1946-48

Au chef de bataillon Guy Perrier, promotion 45-47

**élevés à la dignité de grand'croix
dans l'Ordre de la Légion d'honneur.**

Les dernières années de la guerre d'Algérie, à la frontière marocaine

Note de la rédaction : l'auteur a adressé au Casoar un article retraçant la diversité des opérations qu'il a vécues. D'août 59 à mai 62 : actions type commando, conventionnelles avec blindés et artillerie et hélas combat de rue et guerre civile à Oran. Nous n'avons retenu qu'un des aspects. Le lecteur pourra lire l'ensemble du témoignage sur le site de la Saint-Cyrienne.

En septembre 1959, je prenais le poste de chef de la 1^{ère} section et d'adjoint de la 9^e Compagnie du III¹⁵^e RI installée au poste de Tiskert. Ce bataillon avec trois compagnies sur la frontière, et la dernière, à vingt kms en arrière, tenait un des secteurs les plus exposés de la frontière marocaine. Elle suivait-là, en gros, l'escarpement marquant l'extrémité ouest des Monts de Tlemcen, retombant sur la haute plaine d'Oujda, au pied duquel se trouvaient plusieurs camps de l'ALN (Armée de libération nationale).

40

Il régnait à Tiskert une ambiance de routine qui avait vite évoqué pour moi celle de "la drôle de guerre" précédant la percée de Guderian sur la Meuse en mai 1940. Elle pouvait s'expliquer par le fait que la rébellion en Oranie n'avait jamais atteint l'ampleur de celles de la Kabylie et des Aurès, et qu'elle était alors exsangue. Nos sections comptaient en moyenne de 16 à 18 hommes, musulmans pour près de la moitié. Leur sous-effectif conduisant à faire du volume, elles étaient donc presque constamment en patrouille de jour et de nuit, le long et parfois en avant du barrage électrifié. Celui-ci, installé le long de l'escarpement, ou en retrait, donnait l'impression d'être infranchissable, les harcèlements de l'ALN ayant cessé depuis son achèvement vers la fin de l'année 1958. L'habitude était donc de ne patrouiller qu'avec une seule section, rachitique, dans le « no man's land » en face et au sud du poste. Cette impression de sécurité m'apparut vite trompeuse.

Vers la mi-novembre, mon capitaine parti en permission, le commandement de la 9^e Compagnie m'échut. La situation s'anima. Il fallut poursuivre jusqu'à la frontière un musulman qui avait déserté un poste gardant une chicane. En vain. Le général commandant la 12^e DI, voulant inspecter le dispositif frontière avait choisi Tiskert. Peu après, le capitaine Flamant, du détachement du 11^e Choc d'Oran, y séjourna deux nuits avec une équipe, le temps d'une reconnaissance et de l'exécution de sa mission au Maroc, un de mes groupes assurant son recueil. Vers la mi-décembre, des bruits ayant été perçus la nuit, au matin, je lançai une patrouille en avant du barrage. La découverte d'outils de parc, de cisailles et gants isolants, m'incita à lancer une reconnaissance en force dans le « no man's land » :

2 sections appuyées par le peloton de 3 half-tracks avec mitrailleuses de 12, 7 et de 7,6 du RICM⁽¹⁾ renforçant la compagnie. En limite de l'escarpement, 2 *fells* furent expédiés dans le vide. Mais aussitôt, les renforts de l'ALN, acheminés en camions, se mirent à escalader et à couronner l'escarpement. Une nuée de *fells* accompagna notre repli, calmée par des tirs à fusants de la section d'artillerie du poste central de Mechamich. Pertes élevées probables chez l'adversaire, aucune chez nous, mais l'alerte avait été si chaude que le moral de mes musulmans était atteint. Le chef de bataillon refusant de se rendre sur le terrain, m'accusa de paniquer :

« Vous voyez des mouches ! » me dit-il.

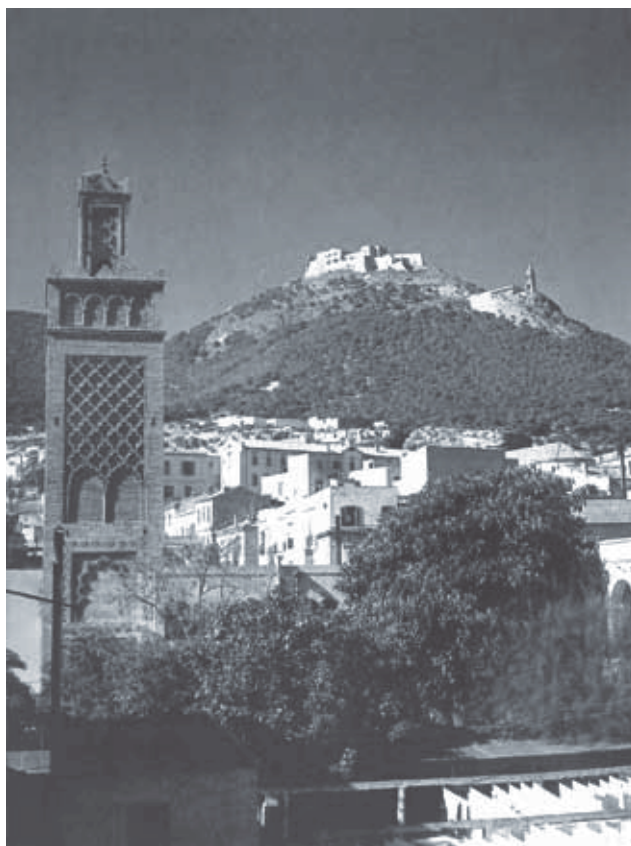
Le 30 décembre, mon capitaine, tout juste rentré de permission, accueille Flamant, arrivé à Tiskert en début d'après-midi, pour demander à la compagnie d'effectuer une reconnaissance des emplacements de postes de garde autour d'un camp de l'ALN, récemment installé. L'exécution doit être immédiate car il compte intervenir la nuit même. J'en suis chargé. Flamant me fixe trois ou quatre points d'observation possibles, sur et en avant de la frontière. En exécutant la mission, avec l'équipe de tête, je bute sur une masse d'hommes tassés dans une clairière. Il s'agit d'une katiba. Un corps à corps s'ensuit. Après vingt minutes d'une équipée rocambolesque, je parviens à crever l'encerclement, puis à rejoindre le recueil. J'en redescends avec deux hommes pour aller récupérer le groupe d'appui. Mais une deuxième katiba arrive en camions. Pour nous couper la retraite, elle se dirige vers un col que vient d'évacuer une section de la 11^e Compagnie de Mechamich qu'accompagnait le chef de la section de 105 ! L'approche d'une patrouille des Forces Armées Royales marocaines, tentant de s'interposer,

(1) Régiment d'infanterie-chars de marine.

permet aux *fells* de resserrer leur étreinte. Cinq de mes musulmans ont disparu, un a été tué. A quatre, en tirant et portant le tireur FM blessé, nous réussissons à regagner le recueil. Peu après, les renforts, infanterie et chars, arrivant, les *fells* se replient en groupes compacts. Nos pertes s'élèvent à 5 disparus et un tué musulmans et à 2 disparus et un blessé européens. Quant à l'ALN, le commandant en second du régiment m'informerait que, selon les renseignements obtenus par nos contacts au Maroc, plusieurs camions de blessés sont arrivés ce soir-là à l'hôpital d'Oujda.

Si nous nous en sommes sortis, c'est par miracle, sinon ce terme n'a pas de sens. En revanche, je paie les pots cassés. Selon une dépêche de l'AFP d'Oran du 3 janvier 1960, deux bandes rebelles dont une de 300 hommes se seraient affrontées quelques jours avant, exactement dans le coin de notre combat du 30 décembre. Pour éviter un incident diplomatique avec le Maroc, je me trouve donc promu chef de bande de l'ALN !

Le 20 mai 1962, peu après que le Sidi Bel Abbès eut appareillé, je voyais les nuages de fumée des incendies obscurcir le ciel d'Oran, naguère si belle, en-dessous du fort et de la basilique de Santa Cruz. J'étais accablé à la pensée que tous les efforts et sacrifices consentis pour garder l'Algérie à la France aient été rendus vains...



Oran - Notre Dame de Santa-Cruz et le fort

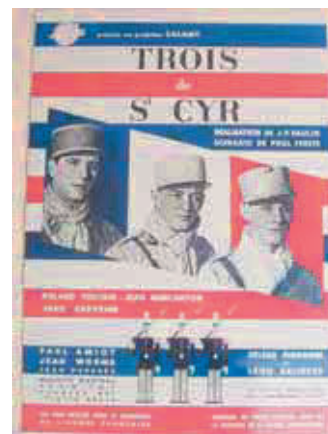
COMMUNIQUÉ

TROIS DE SAINT-CYR

Depuis 2001, le musée du Souvenir cherche à rééditer *Trois de Saint-Cyr*, film mythique de 1938, réclamés par beaucoup, en particulier par le général Malfait (45-47) - *Le Casoar* n° 197- car, fidèle à l'esprit de Saint-Cyr, il n'a pas vieilli. Ce projet est sur le point d'aboutir.

Les Documents cinématographiques, propriétaire des droits, les éditions LBM et l'ECPAD travaillent de concert à la réalisation d'une cassette vidéo du film, avec bonus, qui constituera un merveilleux présent pour tous les saint-cyriens passés, présents et futurs et les amis de Saint-Cyr.

C'est aussi un cadeau supplémentaire pour marquer le centenaire de la création du musée du Souvenir qui sera célébré au prochain Triomphe.



Vu par le petit bout de la lorgnette d'un sous-lieutenant

Appelons-le Jean. Il est sous-lieutenant. Il appartient à l'Infanterie de la promotion "Maréchal Bugeaud", la dernière promotion de Saint-Cyr à avoir participé à la guerre d'Algérie. A l'issue de son cursus initial à Coëtquidan, Jean va partir directement en Algérie, sans passer par l'école d'application de Saint-Maixent. Les raisons réelles lui sont inconnues. S'agit-il d'offrir, à lui et à ses compagnons, une occasion unique de commandement in situ dans un contexte réel de combat, ou plutôt de combler les vides dans l'encadrement des unités sur le terrain ?

En tout cas, il est avide de mettre en oeuvre tout l'acquis de ses deux années à Saint-Cyr. Il suit alors un petit stage d'adaptation de trois mois au camp Jeanne d'Arc à Philippeville, dans ce centre créé en 1957 par Bigeard pour former les cadres de l'Armée française à la guerre anti-subversive. L'exorde du discours qu'il reçoit à l'issue du stage est édifiant: "Souvenez-vous, messieurs, que le drapeau tricolore a été hissé sur cette terre par vos grands anciens, et que vous êtes ici pour l'y maintenir" ! Le reste de l'intervention est à l'avenant... En décembre 1960, à deux doigts de l'indépendance de l'Algérie, il fallait le faire !

Mais comment pouvait-on tenir un autre langage à des sous-lieutenants à qui on allait confier un commandement ? Comment peut-on conduire des jeunes gens à affronter le danger - et surtout à faire affronter le danger à leurs subordonnés - sans les motiver par un objectif, un espoir, un idéal ? Comment peut-on à vingt ans croire à sa mission si on ne croit pas à la légitimité des ordres que l'on reçoit et à la justesse de ceux que l'on donne ?

Bien sûr, Jean est à ce moment, comme la majorité de ses camarades, pour le maintien de l'Algérie dans le giron français. Pas dans l'outrance de certains jusqu'aboutistes, mais dans la logique de son engagement à Saint-Cyr, totalement conditionné alors par les "événements" d'Algérie. Il en reviendra, certes, quelques années plus tard, mais peut-on raisonnablement reprocher à un chef responsable de la vie de ses collaborateurs de penser qu'il les dirige pour une bonne cause ?

A l'issue du stage de Philippeville, les régiments parachutistes ne sont pas ouverts à sa promotion - assez logiquement, puisque l'école d'application a été shuntée - et il est affecté dans une unité de quadrillage chargée de maintenir la pacification depuis la réussite des opérations "Jumelles" et "Pierres précieuses" qui ont détruit l'organisation FLN. Son régiment, formation dite "de secteur" implantée en petite Kabylie, est éclaté en petits postes dont celui de Jean, aux lisières de la forêt de l'Akfadou. Dans une ancienne ferme protégée par un mur d'enceinte et flanquée de deux tours cohabitent une section d'appelés du contingent, dont un groupe FSNA (français de souche nord-africaine) une SAS (section administrative spécialisée, sorte de pendant social à la pacification armée) et une harka.

A peine débarqué, Jean reçoit une première mission, certes valorisante, mais pour le moins stressante : comme il est le seul sous-lieutenant d'active de la compagnie, on lui demande de faire une démonstration de tir au mortier de 120, en place dans le quartier et que personne ne sait réellement utiliser. Il a bien suivi des cours à Coëtquidan sur cette arme, il a même été un brin chef de pièce un jour, mais de là à maîtriser totalement ce sujet, il y a un pas que seule une nuit entière de travail sur ses archives lui permet *in fine* de franchir. Il briefe alors son équipe de pièce et, le lendemain, devant toute la compagnie en arc de cercle, fort de ses abaqués et supervisant son appareil de pointage, il réussit à placer avec célérité ses obus à quelques kilomètres, en tir bien groupé sur la "zone interdite". Ouf, l'honneur est sauf !...

Jean a connaissance du putsch d'avril 1961 par l'un de ses harkis alors qu'il est depuis la veille en embuscade au col de Chellata sur un axe de ravitaillement des rebelles. Son harki, renseigné par un transistor, lui annonce au petit matin :

" - ça y est, mon lieutenant, on a gagné !
- on a gagné quoi ?
- la guerre, mon lieutenant, y'a le bintz à Alger.
On a pris le pouvoir...
- c'est quoi, ça ? Fin d'opé, on rentre. "

Cette malheureuse affaire du putsch lui vaut, comme les autres acteurs de terrain, une pénible situation : les unités supplétives ayant, dans l'ensemble, été fragilisées par le coup de force sont devenues suspectes aux yeux du haut-commandement et il reçoit un jour l'ordre de cadenasser les armes collectives dès la tombée de la nuit ! Faire la guerre avec des hommes auxquels on retire les armes, c'est marier Ubu et Kafka ! Ses harkis ne sont peut-être pas des génies, mais ils ont les yeux ouverts et comprennent alors que le temps de la défiance est arrivé. Dans un principe de précaution, ses chefs sont peut-être fondés à cette décision, mais sur place Jean ne peut exécuter un tel ordre sauf à perdre toute crédibilité auprès de ses hommes.

Il désobéit. Sa harka ne lui fera pas défaut, il a donc eu raison.



Après le putsch, la guerre continue, avec ses hauts et ses bas. En négatif, la mésaventure qui lui arrive lors d'une opération et qui coûte une méchante blessure à l'un de ses harkis. Il part de nuit, sur renseignement, encercler une ferme isolée dans laquelle les rebelles organisent une réunion. Au cours de la mise en place, il fait une grosse chute dans les rochers... et casse ses lunettes ! Dans le quasi brouillard de sa myopie, aggravé par une nuit bien sombre, il tombe sur un chouf⁽¹⁾ qui ouvre le feu à bout portant et blesse grièvement le harki à ses côtés. Il met un temps fou à réorganiser son dispositif et la bande de fellaghas a le temps de s'enfuir. Mauvaise affaire.

En positif, l'exaltation de mener sur le terrain de petites opérations combinant l'action de plusieurs éléments. Il y a, il faut le reconnaître, une certaine euphorie à coordonner à la radio l'engagement de ses unités et voir l'affaire se dérouler comme on l'avait imaginé ou s'orienter dans un sens que l'on maîtrise. Cela peut paraître indécent, à froid et en temps de paix, d'avouer l'excitation du combat, la poussée d'adrénaline qui vous submerge alors, mais cela existe et ceux qui ont connu ces moments - même à toute petite échelle - en restent imprégnés.

Le quotidien de Jean est cependant plus banal, avec ces patrouilles dans le djebel pour débusquer



Patrouille dans le Djebel

les collecteurs de fonds du secteur ou intercepter les agitateurs qui viennent relancer l'ardeur défaillante des militants. Il y a aussi l'étonnante expérience de la gestion d'un secteur où l'on est pratiquement seul décideur. Car cette guerre a aussi été une guerre de lieutenants et de capitaines, souvent livrés à eux-mêmes et jouant parfois les petits seigneurs dans leurs fiefs du moment. Jean va même jusqu'à convoquer toute la population de son chef-lieu - avec estrade, garde d'honneur de ses harkis en grande tenue, cela fait plus martial ! - pour reprocher à ses ouailles de mal entretenir leurs maisons et leurs rues. Bon sang, de quoi donc se mêlait-il ?

Il fait cependant un tabac en leur déclarant que leur village "est si bordélique qu'une vache n'y retrouverait pas son veau !". Eclat de rire général car, même après traduction en kabyle, l'argument porte...

En fait, si l'affaire était politiquement perdue, tout sur le terrain démontrait alors que, militairement, le FLN était quasiment éliminé. L'indépendance est intervenue alors que la pacification des campagnes était réalisée. Pour preuve, Jean est invité à plusieurs reprises à des repas kabyles de mariage ou de naissance et s'y rend sans arme - mais avec ses harkis à proximité immédiate, quand même -. Cela ne signifie pas forcément que l'adhésion des esprits était acquise, mais que le plus fort était respecté... en attendant ! La dure réalité de ce constat sera confirmée lors des exactions qui suivront l'indépendance.

Jean retrouve quelques mois plus tard ses compagnons pour un stage de complément de formation à Saint-Maixent, stage qui se passe mal : la "Bugeaud" revient en effet d'Algérie avec une variété de tenues rappelant l'armée de Bourbaki : treillis retouchés par les couturières locales, casquettes bigeard, tenues camouflées françaises ou anglaises (le summum, satinées et de couleur sable), doudounes dépareillées, chèche au cou... tout pour plaire à la hiérarchie qui aura un mal fou à rétablir un semblant d'orthodoxie.

De plus Jean se retrouve en école en même temps que ses camarades de la "Jeanpierre" qui le qualifient, lui et ses camarades, d'"anciens combattants" ! Il est vrai que les uns sont auréolés des quelques mois qu'ils viennent de passer en Algérie, les autres parfois frustrés de n'être pas promis à cette expérience, car le cessez-le-feu est intervenu entre-temps.

Fort heureusement, tout finira par rentrer dans l'ordre, mais cette période agitée aura marqué la promotion de Jean, promotion à la personnalité forte et parfois atypique au point que, pendant des années, certains chefs de corps recevant un nouveau subordonné ne pourront s'empêcher de s'exclamer : "**encore la Bugeaud!**" .



(1) Sentinelle

L'Algérie, la Bugeaud et la mort au combat

La Maréchal Bugeaud (1958-60) fut la dernière promotion de Saint-Cyr dont les officiers furent engagés en Algérie avant les accords d'Evian. Dix fantassins de cette promotion laissèrent leur vie, là-bas : Jean Pierre Henry, mort en service commandé, Pierre Guichené porté disparu⁽¹⁾ et huit autres tués ou blessés mortellement en combattant.

André Abiven, Raymond Tourcher, Pierre François Delpont, Régis de Chanron, Jean-Loup Castelnuovo, Alain Comby, Philippe Dalle, Claude Le Hérissé ! Le nom de ces saint-cyriens de la promotion Maréchal Bugeaud tués au combat sur la terre algérienne en 1961 ne sera pas inscrit sur des tables de marbre. Qu'ici au moins, un hommage leur soit rendu.

Pour quoi sont-ils morts ? Ont-ils donné leur vie pour une certaine idée de la France ? Certains d'entre eux se sont-ils fait tuer pour ne pas déroger, transcendés par un casoar qu'ils avaient porté avec tant de fierté ? D'autres ont-ils laissé leur vie sur cette terre d'Algérie, parce que sur leur horizon, ils avaient en modèle des chefs d'exception qui quelques mois plus tôt les avaient enflammés ? Oui ! Peut-être leur destin était-il inscrit dans ce qu'ils venaient de vivre à la Spéciale puis au cours d'un furieux stage de quatre mois au camp des Garrigues et à Philippeville ?

14 juillet 1959 : le premier défilé à Paris de la future promotion Maréchal Bugeaud : il se déroule dans une ambiance qu'il est aujourd'hui difficile d'imaginer. Une certaine idée de la France... Le général De Gaulle remet leur drapeau national à chacun des « treize chefs de gouvernement de la Communauté » : un drapeau tricolore. Parmi les 14 000 combattants qui défilent, voici des parachutistes de l'infanterie de marine derrière le colonel Château-Jobert, des tirailleurs marocains, algériens, sénégalais - « les fantassins d'ébène » - mais aussi une future élite algérienne, les moniteurs musulmans formés à l'École d'Issoire⁽²⁾. C'est une autre époque, une autre France dans laquelle l'Algérie est partie intégrante du territoire, dans laquelle le 93, ce n'est pas la Seine-Saint-Denis mais le département de Constantine ! Le plan de Constantine a été lancé, la bataille des frontières asphyxie l'insurrection armée et les opérations du plan Challe sont en voie d'assécher l'infrastructure militaire et politique du FLN. L'Algérie conservée dans le giron de la France ? Nombre d'entre-nous y croient.

Octobre 1959 : les militaires issus des corps de troupe et passés par le peloton préparatoire à l'École militaire interarmes de Strasbourg ont rejoint Coëtquidan : ils constituent le 2^e bataillon de la

Bugeaud. Certains ont fait l'Indochine et les poitrines de la plupart de ces hommes sont déjà fleuries ! Devant nous, gamins des corniches à peine dépouillés de notre gangue pékine, les voici dans leur chambre, un genou en terre. André Abiven, Alain Comby, Philippe Dalle sont de ceux-là. Sur leur tête, nous déposons le shako et son plumet rouge et blanc. Ils porteront les plumes, comme nous : pour ces soldats dont quelques-uns ont déjà la médaille militaire, voire la Légion d'honneur pour l'un d'entre eux, quelle fierté de porter le casoar ! Le symbole est puissant. Un Graal conquis, mobilisateur ; Et puis, l'homme qui les commande est une légende : le chef de bataillon Jacques Morin, « père fondateur des légionnaires parachutistes », une figure poupine de commandeur de la Légion d'honneur à 29 ans, à une époque où la rouge était le signe d'une cascade de prouesses.

Juillet 1960 : dans l'ancien cinéma de l'École, le général Gombaud annonce que les fantassins de la promotion partiront en Algérie sans passer par Saint-Maixent, après trois mois de stage intensif au camp des Garrigues près de Nîmes puis à Philippeville. C'est la liesse. En janvier 1961, les fantassins seront dans les corps de troupe, mais ni à la Légion, ni dans les paras : il faut gagner la guerre, renforcer les troupes de quartier. La Gloire, on la récitait ; demain, nous pourrons peut-être la vivre !

Décembre 1960 : le centre de perfectionnement des cadres de l'infanterie n°2 (CPCI) au camp Péhaut près de Philippeville. Le stage d'application des fantassins de la Bugeaud s'achève. Il a été conçu pour nous *driller* en quelques semaines au combat de contre-guérilla et nous mettre en condition optimale pour ce qui nous attend. Un truc de fou, épuisant, enthousiasmant ! «Stop chute» de fortune au dessus des gorges du Gardon et descente de ses rapides en zodiac, exercices à tir réel, guidage de la chasse et réglages d'artillerie, rodage au service du mortier de 120, crapahuts dans la garrigue et la pierraille, section Buchoud en carré prise sous le feu, assauts, embuscades, opérations en vraie grandeur avec hélicos dans le djebel Filfila, stage dans des unités opérant sur le barrage tunisien, dans le secteur de Constantine, dans la presqu'île de Collo... et bordels de Nîmes ou de Stora, du moins pour les célibataires ! La totale... Nous devenons des loups maigres à l'image

(1) Jean-Pierre Henry fut mortellement blessé en décembre 1960 dans un accident de véhicule au retour d'une opération hélicoptérée qui fut menée dans la région de Philippeville dans le cadre du stage d'application que suivaient alors les fantassins de la promo. En septembre 1962, dans une période particulièrement troublée, Pierre Guichené, muté du 6^e régiment de tirailleurs stationné dans la région de Tlemcen (Oranais) au 23^e régiment d'infanterie implanté à El Milia (Constantinois) rejoignit sa nouvelle affectation par route dans son véhicule personnel. Il n'arriva jamais à destination et disparut sur le trajet. Malgré les importantes recherches entreprises à l'époque par son épouse, sa disparition est restée mystérieuse.

(2) Paris Match n°537, samedi 25 juillet 1959, p.29-45.

des hommes d'exception qui nous encadrent, tous paras ou légionnaires. Leur verbe est rare, leurs treillis retailés, des légendes vivantes sur notre horizon quotidien : ils se nomment Buchoud qui vient de quitter le commandement du 9^e RCP, Guiraud, qui prendra le 1er REP quelques mois plus tard, Robin, futur patron des groupements de commando, Gueguen, cravaté de Légion d'honneur en novembre à Nîmes, Mongelous, Erulin, Gillet, Huguenin, Bonduelle... L'élite de l'armée de Terre ! On y est presque ! Au loin, lors d'exercices de combat, les échos d'accrochage nous parviennent ; le bataillon de Corée nous sert de troupes de manœuvre. Ça sent la poudre !

Janvier 1961 : Ça y est, nous y sommes ! L'Algérie, cette femme sensuelle, nous offre son corps de soleil. Beaucoup d'entre nous la quitteront les larmes aux yeux.

Mars 1961 : « Abiven s'est fait tuer avant-hier soir en allant exploiter avec sa section les renseignements donnés par deux prisonniers qu'il avait récupérés le matin même en réduisant une cache, écrit Guy Gunepin dans le premier numéro du bulletin de promotion (...) Il est mort d'une balle dans le cœur en donnant l'assaut à un groupe rebelle retranché. Ont été tués également son adjoint et un tirailleur qui s'était porté au secours de son chef de section ». André Abiven de notre « deuxième Bat » fut tué dans le djebel Sahbana à peine deux mois après son arrivée au 17^e bataillon de tirailleurs. Quelques lignes dans le bulletin de promotion ! C'est ainsi que là-bas, on apprenait la mort de l'ami, du voisin de lit. La mort du soldat, sans fanfare... comme pour nos aînés, cette étrange idée d'une vocation du soldat à « recevoir et donner la mort » que revendique aujourd'hui le discours saint-cyrien nous était étrangère, absente de notre logiciel de pensée.

Avril 1961 : Raymond Tourcher, affecté au 47^e BI dans le secteur de Biskra, commandait une section de harkis. Il est tué au cours d'une sortie de nuit près de la palmeraie de Djemorah, « en attaquant à la tête de ses hommes une bande rebelle supérieure en nombre », précise sa citation. Le même mois, Jacques de Metz écrit : « Jean-François Delpont a été tué pas très loin de moi le 5 avril à la tête de sa section de commando de chasse Partisan 13 [II/ 39^e RI], alors qu'il arrivait sur une cache occupée par 4 fellas (...) Il avait déjà un beau bilan ». C'était dans la région d'Amzeguene en Grande Kabylie. Et sa citation mentionne : « (...) payant d'exemple, faisant preuve d'un total mépris du danger, s'est porté personnellement et avec succès à la réduction de l'adversaire ». Quelques jours plus tard, le 10 avril, Régis de Chanron, le charme d'un gamin de Paris et le sourire entre les dents, est abattu « en tentant à la tête de sa section de commandos de mettre hors de combat les éléments rebelles retranchés dans une grotte »⁽³⁾.

Le 20 avril, Jean Loup Castelnovo affecté au 7^e BCA est « mortellement blessé près du village d'Aït Larba en Grande Kabylie, « en entraînant un élément de sa section à la poursuite d'un groupe rebelle ».

Cinq officiers de la Bugeaud tués à la tête de leur section en quatre ou cinq semaines ! Sans compter durant la même période, au moins une demi-douzaine de blessés que je ne cite pas de peur d'en oublier, dont l'un cependant, Eric Sourisseau, le corps criblé par une rafale de PM, déclaré mort par le corps médical et en conséquence décoré de la Légion d'honneur à titre posthume. Ne pas déroger... comme la tradition saint-cyrienne leur avait inculqué ! A l'exemple de légendes vivantes qui, à Saint-Cyr et surtout aux Garrigues et à Philippeville, avaient mobilisé leur enthousiasme.

Le 14 novembre 1961, Alain Comby à la tête d'une section du commando de chasse du 2^e groupe de compagnies nomades est tué dans l'Ouarsenis dans la région de Teniet el Had. Quelques semaines après son arrivée, il avait déjà mis plusieurs rebelles hors de combat. Un mois plus tard, Philippe Dalle commandant une section du 21^e RIMa dans le secteur de Biskra donne l'assaut d'une position tenue par un groupe rebelle dans la palmeraie de Djemorah. L'objectif est enlevé après « un violent corps à corps » durant lequel Philippe Dalle est grièvement blessé ; il succombera des suites de sa blessure.

Le 3 janvier 1962, Claude Le Hérisse affecté au 2/3^e RI est en embuscade autour du village de Timizart. Il ordonne le décrochage. Son élément est alors pris à partie par des rebelles. Il est « frappé d'une balle en plein front ». En à peine un an, il avait été déjà deux fois cité.

« Frappé d'une balle en plein front » ! Ces huit fantassins de la Bugeaud ont été tués ou mortellement blessés alors qu'ils étaient en tête, « s'élançant à l'assaut », se portant « personnellement à la réduction de l'adversaire », « enlevant un objectif après un violent corps à corps »... Combien de fois, leur avait-on pourtant seriné que le chef ne devait jamais être devant mais derrière sa voltige, que sa vocation n'était pas d'être tué ? Mais comment fait-on pour ne pas être devant, entraînant la voltige, survolté et survolant, quand, durant quelques poignées de semaines, on s'est trouvé à l'école des Buchoud, Guiraud, Robin, Mongelous, Gueguen et combien d'autres, avec leurs saveurs d'Indo et leurs bérets rouges et verts qui nous laissaient bouche bée à l'écoute de leurs rares paroles ?

Que ces quelques lignes saluent aussi cette cohorte d'officiers qui, aux Garrigues et à Philippeville, ont entraîné furieusement les fantassins de la Bugeaud !



(3) Dorénavant les textes entre guillemets sont extraits des citations saluant la mort du soldat.



La corniche d'Alger ou chronique d'une fin annoncée



Préparer le concours à Alger en 1960-62 relevait assurément d'un bel optimisme ou d'une franche inconscience, voire des deux à la fois... Nous fûmes pourtant une bonne trentaine à faire ce choix, venus des quatre coins de l'Algérie et même, pour deux d'entre nous, de métropole. Cinquante ans plus tard, toujours fidèles à notre passé, nous nous retrouvons régulièrement au sein de l'association des anciens des corniches algérienne et Weygand (LACAW) dont je parlerai plus loin.

La création officielle d'une corniche au "Grand Lycée" d'Alger remonte à la rentrée d'octobre 1883, mais l'établissement fournissait déjà des aspirants aux écoles militaires depuis 1864. En 1941, le "grand lycée" devint le lycée Bugeaud⁽¹⁾ et la "Corniche algérienne" prit le nom de "Corniche Weygand". Elle entendait ainsi honorer le général Weygand, présent à Alger depuis un an, qui s'employait, avec le titre de Délégué général en Afrique française, à mettre sur pied l'armée de la revanche.

Au cours de ses 79 années d'existence, la corniche d'Alger a accueilli près d'un millier de jeunes Français, toutes confessions confondues, qui ont préparé le concours de Saint-Cyr dans le seul établissement de l'Afrique française offrant cette possibilité.

Tous les candidats à Saint-Cyr qui se sont succédés sous les préaux du lycée Bugeaud auront gardé en mémoire les silhouettes de professeurs aussi remarquables que pittoresques, parmi lesquels nous retiendrons les noms de Gaston Carrère, permanent aux mathématiques pendant trente-quatre ans, de Charles-Emmanuel Dufourcq, titulaire de la chaire d'histoire de l'Islam à la faculté d'Alger après l'indépendance⁽²⁾, puis professeur d'histoire du Moyen-Age à l'université Paris X, et de Jean-Marie Délivré, notre dernier professeur de philosophie, membre éminent et toujours fidèle, en 2012, de notre association...

A partir des quelques cahiers d'archives miraculeusement sauvés de la débâcle de juin 1962 et de celles, plus officielles, du lycée, soigneusement conservées par l'administration algérienne, nous avons pu identifier quelque 696 élèves ayant tenté l'aventure depuis les années 1880 jusqu'au mois de juin 1962, avec, malheureusement, un trou de 1888 à 1908⁽³⁾. Sur ces 696 candidats, 291 ont porté le casoar et 61 sont tombés au Champ d'Honneur.

La première trace officielle d'une intégration à Saint-Cyr concerne les élèves Bader, Léautier et Tassin, de la promotion "du Shah" (1872-1874). Le premier cyrard musulman, Mohamed ben Kouty ben Ezzedine, appartenait à la promotion "Dernière de Wagram" (1875-77).

A partir de 1914, la vie de la Corniche algérienne est connue de manière plus précise⁽⁴⁾. Elle est jalonnée par le passage de quelques personnalités d'exception.

Signalons d'abord, en 1909, le succès d'un fils de gendarme, né à Bône, qui marquera durablement notre histoire militaire : il s'agit d'Alphonse Juin, major de la promotion "de Fès" (1909-12), commandant du Corps expéditionnaire français en Italie, qui deviendra maréchal de France⁽⁵⁾. S'étant opposé énergiquement à la politique algérienne du général De Gaulle, son camarade de promotion, il se verra mis à l'écart de la vie publique, démis de sa place de droit au Conseil supérieur de la défense nationale et privé de son rang et des prérogatives s'y rattachant.

La promotion du Rif (1924-26) comptera dans ses rangs Edmond Jouhaud, qui choisira l'armée de l'Air, en deviendra le Chef d'état-major, puis l'Inspecteur général, avant de demander sa mise en disponibilité en 1960. Sa participation au putsch du 22 avril 1961, puis son engagement ultérieur aux côtés des défenseurs de l'Algérie française lui vaudront d'être condamné à mort le 13 avril 1962, de voir sa peine commuée en détention à vie en novembre de la même année⁽⁶⁾, avant d'être amnistié en 1968.

Issu de la promotion "Joffre" (1930-32), le lieutenant-colonel Raymond Farro est l'un des organisateurs de la résistance en Dordogne et Corrèze. Chef de l'armée secrète de la Région 5, il est capturé, atrocement torturé⁽⁷⁾ et fusillé à Tulle le 2 avril 1944. Une rue de Brive-la-Gaillarde porte son nom.

Tous les légionnaires connaissent le chef d'escadrons Barthélemy Raffalli (promotion "du Roi Albert I^{er}", 1933-35), tombé à la tête du 2^e Bataillon étranger de parachutistes, au combat de Chuyen-My-Trong-Ha, en septembre 1952. Le camp du 2^e REP, à Calvi, et la 158^e promotion de l'ESM portent son nom.

(1) Clin d'œil de l'Histoire, il deviendra lycée Emir Abd-el-Kader après l'indépendance... - (2) Malgré un engagement sans concession aux côtés des défenseurs de l'Algérie française ! - (3) Tout document concernant cette période sera bien accueilli par l'association. - (4) Un colonel de l'armée algérienne, ancien cyrard, sollicité pour cette délicate mission, a pu relever dans les archives du lycée les listes de «cornichons» à jour depuis 1914 ! - (5) Le maréchal Louis Franchet d'Espèrey, né en 1856, à Mostaganem, n'est pas passé par la corniche d'Alger. - (6) Après plus de sept mois passés dans une cellule de condamné à mort. - (7) La Gestapo lui avait sectionné les tendons d'Achille pour empêcher toute fuite...

Au rang des anciens de la corniche d'Alger, on ne saurait oublier Jean-Jacques Beucler, de la "Veille au Drapeau" (1943), rescapé de Cao Bang, prisonnier au camp n° 1, député, secrétaire d'Etat à la Défense, puis aux Anciens Combattants, qui démasqua le sinistre Georges Boudarel, ancien commissaire politique du camp 113.

Moins célèbre, mais bien connu de tous les protagonistes de la bataille d'Alger, le capitaine Jean Sirvent⁽⁸⁾, commandant de compagnie au 9^e Zouaves, méritera de Ferhat Abbas en personne le titre de "plus dangereux adversaire du FLN dans la Casbah d'Alger".

L'histoire de la corniche d'Alger s'est arrêtée un certain 30 juin 1962, au terme d'une année de désillusions et d'amertume. Il faut dire que plusieurs de nos camarades avaient eu à souffrir directement des affrontements des derniers mois de l'Algérie française. En particulier, le 26 mars 1962, une unité de l'armée avait ouvert le feu sur une foule de manifestants sans armes, faisant 56 morts⁽⁹⁾ et plus de 200 blessés dans la population d'Alger. Parmi les morts, se trouvait le père d'un camarade, commandant de réserve, ancien combattant de 39-45, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. Quinze jours auparavant, nous avions enterré le père de la marraine de corniche des années 59-60, assassiné par le FLN. Un autre de nos camarades se trouvait incarcéré depuis plus de huit mois, avec une grande partie de sa famille, tous inculpés de "complot contre la sécurité intérieure de l'Etat".

En ce mois de mars 1962, nous avons donc compris que le rêve était fini et que la corniche n'ouvrirait plus jamais ses portes à d'autres candidats. Précisons que le lycée avait déjà fermé les siennes depuis le 15 mars, en application d'une décision du rectorat qui, "compte tenu des circonstances", avait fixé les vacances de Pâques du 15 mars au 2 avril, le dimanche de Pâques tombant cette année-là... le 22 avril !

Les cours n'étant plus assurés et le lycée n'offrant plus que le gîte et le couvert à ceux qui le souhaitaient, les "cornichons" habitant le bled avaient définitivement rejoint leur domicile. Les Algérois s'efforçaient, eux, de se retrouver en corniche, chaque fois que possible, davantage pour commenter l'actualité que pour préparer un concours dont la perspective s'éloignait chaque jour un peu plus. Rapidement, nous ne fûmes plus que deux ou trois à pouvoir rallier, de temps à autre, le lycée Bugeaud. Stimulé par mes fonctions d'archiviste, je m'efforçais de relater - pas toujours avec la sobriété souhaitable - les grands événements du moment : le

cessez-le-feu unilatéral du 19 mars, le siège de Bab-El-Oued le 23, l'arrestation du général Jouhaud le 25, la fusillade de la rue d'Isly le 26, l'arrestation du général Salan le 22 avril, et finalement, l'annulation des épreuves d'entrée aux grandes écoles, le 8 mai. Entre-temps, le lycée s'était transformé en une gigantesque caserne où les quelques rares potaches encore présents côtoyaient les compagnies d'infanterie et les escadrons de gendarmerie mobile qui occupaient salles de cours, dortoirs, réfectoires et gymnases. Triste conséquence des événements précédents, la cohabitation n'était pas parfaite et donnait souvent lieu à des échanges sans aménité entre civils et militaires.

A la mi-mai, une nouvelle décision vint porter le coup de grâce non seulement à la corniche, mais aussi à tout l'enseignement supérieur et universitaire français en Algérie. Par une ordonnance en date du 17 mai 1962⁽¹⁰⁾, tous les sursis accordés aux étudiants français d'Algérie furent brutalement résiliés, leurs bénéficiaires devenant incorporables immédiatement. Je reçus donc ma feuille de route, m'enjoignant de me présenter, le 8 juin au matin, à l'Ecole de cavalerie du Lido. Je m'employais, dans les quelques jours qui restaient, à clôturer dignement le dernier recueil d'archives de la corniche Weygand, à regrouper, à classer et à trier les mille et un souvenirs que des générations de cornichons s'étaient transmis d'année en année, patrimoine sans doute un peu dérisoire, mais sacré à nos yeux. Le tout fut récupéré quelques jours plus tard par deux d'entre nous qui avaient décidé de rejoindre la métropole par d'autres moyens que ceux prévus par le gouvernement.

Les ex-sursitaires de l'algérois, au nombre de plusieurs milliers, se trouvèrent donc regroupés sur les bases aériennes de Blida et de Boufarik, puis transférés en quelques jours vers la métropole grâce à un pont aérien hâtivement bricolé. Dès notre arrivée à Villacoublay, des bus nous conduisaient vers les principales gares parisiennes d'où des trains spéciaux nous acheminaient vers les différentes garnisons de France, de Navarre et d'Allemagne.

Je me vis ainsi affecté, en compagnie d'un camarade de corniche, avec trente-neuf autres élus, au 10^e Régiment d'artillerie antiaérienne, à Vannes. Je passais trois mois dans ce régiment, où finalement nous trouvâmes rapidement notre place grâce à un colonel exceptionnel⁽¹¹⁾ qui sut toujours trouver les paroles, les attitudes et les solutions qui convenaient. Par ailleurs, la République atténua progressivement ses rigueurs : en août, ceux qui voulaient reprendre leurs études purent de nouveau bénéficier de leur sursis tandis que ceux qui avaient suivi

(8) Jean Sirvent n'a pas intégré l'ESM, mais a fait néanmoins une belle carrière militaire terminée comme colonel.

(9) Bilan officiel, le bilan officieux s'élevant à 85 morts.

(10) Ordonnance n° 62-574 du 17 mai 1962 parue au JO du 18 mai 1962, page 4869.

(11) Il s'agissait du colonel Vuillefroy de Sully à qui il convient de rendre hommage.

les cours de la préparation militaire supérieure ou de préparations militaires spécifiques pouvaient rejoindre les Ecoles d'armes ou choisir des affectations correspondant à leurs souhaits.

Pour ma part, j'avais présenté, en compagnie d'un autre camarade, le concours des Affaires Militaires Musulmanes qui offrait la double particularité de se passer à Alger et de se dérouler en mars-avril. Les résultats me parvinrent à la mi-août. Fidèle à sa promesse, le chef de corps m'autorisa à épuiser tous mes droits à permission, estimant "qu'il n'y avait pas de raison de me bahuter avant mon entrée à Coët".

De mes camarades de corniche des années 60-62, plusieurs ont fait une carrière militaire, certains en intégrant la Spéciale à partir de corniches métropolitaines, d'autres en passant par la voie ORSA, suivie d'une activation. Les "civils" ont suivi des voies très diverses, mais tous ont conservé un profond attachement à la corniche d'Alger et à ce qu'elle a pu représenter pour des garçons de vingt ans partageant le même enthousiasme et les mêmes convictions ⁽¹²⁾.

Ce sentiment d'appartenir à une communauté singulière nous a conduits à créer une association des "Anciens des corniches algérienne et Weygand" (LACAW)⁽¹³⁾ regroupant tous les anciens élèves de la corniche d'Alger. Existant à l'état embryonnaire depuis une vingtaine d'années, elle est née officiellement en mai 1998. Bien que ses rangs s'éclaircissent d'année en année, elle regroupe actuellement près de quatre-vingts membres, civils et militaires ainsi qu'un ancien professeur. Elle publie un bulletin biannuel et organise, chaque année, une rencontre conviviale à l'occasion de son assemblée générale. Parmi ses manifestations les plus marquantes, celle du 14 juin 1997, à Coëtquidan, mérite d'être signalée : elle nous a permis, trente-cinq ans après, de confier au Musée du Souvenir le fanion et une partie des archives de la corniche, rescapés miraculeux du désastre de 1962.



Le lycée Bugeaud en 1914, appelé à l'époque «Grand lycée d'Alger»

(12) Seuls six de nos camarades de cette époque n'ont pu être retrouvés ou n'ont pas souhaité renouer.

(13) Chargée d'entretenir la mémoire de la corniche d'Alger et d'assurer la solidarité entre ses membres.



Les sections administratives spécialisées

Pourquoi les SAS ?

(Sections administratives spécialisées)

Conduite en parallèle avec les opérations militaires, l'action des SAS, de 1955 à 1962, avait pour but de créer les conditions favorables à la pacification et au développement de l'Algérie

Qu'est-ce que les SAS ?

Ces structures administratives, civilo-militaires ont été créées au début de la guerre d'Algérie. Elles s'inscrivent dans la continuité des politiques successives de la France en terre d'Algérie... C'est d'ailleurs l'ultime étape de la tentative d'intégration économique et sociale de l'Algérie à la France, après les initiatives antérieures de protectorat, assimilation ou association etc...

Et dans un cadre plus large, le début de la guerre d'Algérie en 1954. C'est aussi une conséquence de la perte de prestige de la France : défaite de mai 1940, chute de Diên Biên Phu en 1954... Ces événements viennent s'ajouter aux désinformations et propagandes médiatiques, d'inspiration souvent marxiste et anti-coloniale de l'époque...

Et c'est bien dans ce contexte que Jacques Soustelle, alors gouverneur général de l'Algérie, crée, au printemps de 1955, ces nouvelles structures, sous commandement militaire, avec l'objectif clairement affiché, de rétablir et maintenir la sécurité des populations. « *Notre mission est de rétablir l'ordre et la paix, non pas contre la population musulmane, mais pour elle et avec elle* », déclare-t-il alors, en confiant à l'armée l'ensemble des responsabilités civiles et militaires du territoire.

Ce faisant, J. Soustelle cherche à remédier à l'insuffisance de l'administration, à l'insécurité généralisée et à l'aggravation des actions terroristes, qui se développent contre les populations. Il s'agit aussi d'améliorer l'adaptation des opérations militaires au milieu local. Les SAS seront l'un des piliers positifs essentiels de cette ultime politique de pacification.

Pour quelles missions ?

D'entrée de jeu, les SAS furent engagées, non seulement dans les tâches immédiates, visant à remédier à la sous-administration des campagnes, mais aussi à toutes les actions de transformation politique, économique et sociale de l'Algérie « à la base », et auprès des populations les plus défavorisées. Voici un inventaire, non exhaustif des tâches à réaliser :

1 - Réforme communale, dont les chefs de SAS furent nommés « délégués spéciaux », en attendant l'élection des futurs conseillers municipaux ;

2 - Mise en place d'un fichier d'état-civil, avec les opérations habituelles de recensement de la population ;

3 - Construction et ouverture d'écoles et de centres de formation professionnels ;

4 - Réalisation de centres médicaux, pour les soins d'urgence aux populations ;

5 - Ouverture de commerces et marchés. Les agriculteurs pouvaient ainsi vendre sur place le produit de leurs récoltes, les populations pouvant aussi vendre tissus et produits d'artisanat ;

6 - Création d'agences postales pour drainer l'argent qui manquait : ouverture de livrets d'épargne, acheminement des allocations familiales, venant de France ; liaison avec les parents qui travaillaient en métropole etc... ;

7 - Construction de routes, arrangement de passages à gué, et maîtrise des torrents pour protéger les berges etc...

Pour résumer l'efficacité de toutes ces initiatives, voici ce qu'affirmait alors l'adversaire, le FLN (front de libération nationale) : « *Les SAS sont un danger permanent qui plane sur la confiance que nous accorde le peuple...* ».

Quel bilan en tirer ?

Il est en demi-teinte, car toutes ces initiatives, aussi généreuses fussent-elles, ont manqué de durée d'application... En cette période finale de la présence française en Algérie, était-il encore temps de se lancer dans des réformes d'urgence, aussi profondes ? Et pourquoi ne pas s'y être pris plus tôt ?

En attendant les jugements dépassionnés d'une histoire à écrire, qui sera sans nul doute plus objective que les slogans idéologiques négatifs trop souvent ressassés dans les manuels scolaires actuels, voici quelques éléments de réflexion, pour améliorer notre discernement :

1 - 700 SAS, créées entre 1955 et 1961, pour un objectif initial de 1000 villages à restructurer, avec la réinstallation de plus de 500.000 personnes prévues... Et la création de 2000 classes d'école... Ces SAS, toutes commandées par un officier de l'armée française, étaient animées par 4 adjoints civils, dont 1 Maghzen, qui représentait la population locale ;

DOSSIER - ZOOM SUR...

2 - La presse du moment suivait avec un vif intérêt le développement de ces SAS. Voici un témoignage de l'un des rédacteurs d'Hubert Beuve-Méry, directeur du Monde, datant du 24 juillet 1957 : « *L'officier SAS, c'est le militant de base de la pacification, tuteur des nouvelles communes. Maire et architecte, il dresse les plans de villages, procède au tracé des routes, ouvre des chantiers et arbitre les conflits, « les chicayas » entre les habitants.... Tous volontaires, ces chefs de SAS se promènent sans arme au milieu de leurs administrés. Ces militaires font ce travail de « Samaritain » avec une patience et le dévouement qui sont peut-être leurs plus grands titres de gloire en Algérie ».*



Sidi Naamane : le temps des guitounes

3 - Et pourtant, voici le bilan des tués et blessés dans les SAS : 752 tués, et 1217 blessés ! Officiers : 70 tués et 154 blessés ; Sous-officiers : 33 et 124 ; Attachés : 42 et 42 ; Moghaznis, les supplétifs de maghzens : 607 tués et 897 blessés !

4 - Malgré toutes ces pertes et ces sacrifices, l'Algérie nouvelle naissait dans les cœurs... car la peur avait changé de camp. En effet, un vrai succès était à constater localement ; les exemples abondent... Si le beau rêve de l'intégration totale des communautés musulmanes à la France, porté par les III^e et IV^e Républiques, n'était pas vraiment concrétisé, les relations humaines dans ces SAS, dépassaient largement le stade des rapports d'individu à individu... Ce constat a valeur de civilisation.

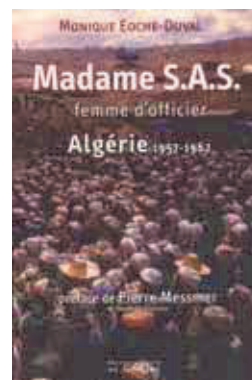
5 - Mais, l'efficacité de ces SAS est alors perturbée, puis remise en cause, du fait des évolutions politiques, notamment à partir du printemps de 1961... Le doute s'installe, puis le rejet, dès lors que la politique de la France n'inspire plus confiance. L'inflexion de la politique à Paris, s'oriente alors vers un désengagement et l'échec est alors consommé... Ce désengagement n'est plus que question de temps...

50

Femme d'officier - Algérie 57-62

Madame SAS - par Monique Eoche-Duval,
éditions François Xavier de Guibert, Mai 2007.

Préfacé par Pierre Messmer, ancien Premier Ministre et Académicien,
ce livre est un témoignage authentique de l'oeuvre de pacification en Algérie...



...un argumentaire bien opportun à l'heure où colonisation et action civilisatrice de la France sont si souvent présentées de façon négative et mensongère.

Madame SAS, tel est le surnom donné, avec affection, à l'auteur, épouse du chef de la SAS (Section Administrative Spécialisée) de Champlain, à 130 Km au sud d'Alger. Infatigable adjointe du chef de SAS, pleine de dynamisme, d'imagination et de souci du bien commun, dans un respect absolu des personnes.

Elle décrit la création ex nihilo et le développement prodigieux de ce « village de regroupement », qui est un vrai succès. Ce type d'engagement démontre, à la suite des exemples des Bugeaud, Galliéni ou Lyautey, qu'il était possible de gagner la confiance des Algériens. Construction, santé, éducation et travail : tels sont quelques aspects de cette oeuvre de pacification au quotidien.

Ce témoignage inédit est original et intéressant, car il donne un éclairage positif sur la présence de la France en Algérie. Cette approche nous change des thèmes polémiques habituels : le bien fondé ou non de l'aventure d'avril 1961 ; la recherche du renseignement sans scrupule et à courte vue ; ou encore l'opérationnel tout crin et l'usage de la force irréfléchi et sans âme...

Renvoyant dos à dos les théoriciens, les idéologues, les activistes et plus encore la cohorte des gens qui ne font rien, qui baissent les bras et qui sont sans espérance, ce livre respire la simplicité, le courage et la vérité. L'auteur témoigne d'une profonde ouverture à l'autre. Ce faisant, elle élabore un plaidoyer pour une amitié qui aurait pu être retrouvée.

Quelques témoignages et souvenirs personnels...

Extraits du Livre blanc de l'Armée en Algérie, éd. Contretemps 2011

Jean-Yves Alquier en 1999

Sous-lieutenant au 8^e Rprima de mai à novembre 1956, et au 1^{er} RHP d'oct. 56 à août 57, il a été chargé de mission à la présidence du conseil des Affaires Algériennes en 1958. Il a aussi publié un ouvrage célèbre *Nous avons pacifié Tazalt*, journal de marche d'un officier parachutiste, rappelé en Algérie. En voici la synthèse :

« Combinée aux succès militaires du commandant en chef en Algérie, l'action des SAS visait à créer les conditions de l'émergence d'une Algérie nouvelle. L'armée française y accomplit une œuvre civilisatrice qui fut saluée jusque par ses adversaires... L'officier SAS, c'est le militant de base de la pacification. Mais la réussite ultime de ce projet était liée à deux conditions :

- La confiance des populations civiles dont l'engagement et l'adhésion étaient nécessaires ;

- La durée...

Avec la pacification, la cohérence était totale. Chacun savait à Alger et sur le terrain, que l'effort devait être soutenu dans la durée. »

Le commandant Georges Oudinot en 2000

En 1956, à son retour d'Indochine, cet officier est nommé chef de SAS en Algérie... Voici quelques mots prononcés à son arrivée à Beni-Douala, devant une population terrorisée par le FLN :

« Je suis parmi vous pour rétablir, avec le concours de l'armée à votre profit, l'administration, l'ordre et la paix. Vous êtes tous des Français comme moi et vous avez le droit de rester ici, droit que je vous aiderai à préserver pour assurer votre avenir et celui de vos enfants. ...C'était mon engagement, une profession de foi qui m'animait. Je les ai répétés et placardés sur les murs... ».

Jean-Claude Matignon en 2000

Ancien cadre de direction chez l'Oréal, il fait son service militaire en Algérie et se voit confier le commandement de la SAS Dra-Sachem en Kabylie. Voici quelques-unes de ses réflexions :

« Il s'agissait de regagner la confiance de la population, de la couper de l'influence du FLN, et surtout de la faire revivre. Les gens ne vivaient plus. La population était perdue et apeurée... Les hommes ne pouvaient plus cultiver leurs champs... Il n'y avait plus d'antennes médicales, d'écoles et de marchés, depuis les événements de 1954.

Il fallait donc redonner vie à la région... Au début, les gens avaient peur... Il fallait donc les rassurer... Nous avons restauré les routes... La création de l'école fut assez rapide... Nous avons ouvert plusieurs classes et invité les parents à venir les voir : « Il y a la sécurité maintenant, vos enfants peuvent y venir : On a des maîtres maintenant ».

Une petite région qui n'avait pas vu de Français depuis un temps fou, où l'administrateur n'était pas venu depuis longtemps, vivait désormais en symbiose avec nous. Pour nous, la joie des enfants et la sérénité des populations consacraient notre succès. »

Fleurs de cactus en février 2003

Il s'agit d'un témoignage, personnel et inédit d'une femme de militaire en Algérie, épouse d'un capitaine, tenant la fonction de chef de SAS.

« Notre venue, en Algérie, avec 3 enfants, s'inscrivait dans le cadre du « regroupement familial » ; source d'abondantes réflexions, avant et... après... Je me suis souvent trouvée en difficulté... Avons-nous été en danger ? Où commence-t-il et où finit-il, quand on vit au jour le jour les événements d'Algérie ? On oublie parfois et puis il y a brusquement quelque chose qui nous met en éveil... On est fouillé en entrant dans un magasin, un restaurant ou un café... On ouvre, nous les femmes, nos sacs à main et on se prêtait aux palpations, et personne n'y trouvait à redire... ».

L'épicière, pied-noir du quartier me disait : un jour, les fells auront vos enfants et je lui répondais : jamais ! Et j'avais gagné ! Cela faisait partie de notre rôle de parents de protéger la vie de nos enfants, en toutes circonstances... Et il fallait s'en donner la peine. Avec les voisins, je savais partager, consoler et aider ; c'était mon atout... Mais personne n'aurait touché à un cheveu de mes gosses, j'en avais la certitude... ».

La France, et nous avec, étions là pour que les choses changent, pour que le douar et les bleds passent du Moyen-Âge au XX^e siècle... Et comme nous pensions que le temps risquait de nous manquer, nous ne prenions aucun repos... la réussite était à ce prix. »



Le capitaine Eoche-Duval et son épouse Monique à Sidi Naamane

Le cinquantenaire de la création de Sidi Naamane en 2006

Par M. François d'Orcival, Valeurs Actuelles, 18/03/ 2007

Six années d'une Algérie idéale, humaine, fraternelle. Tel est le témoignage de l'auteur du livre Madame SAS. Il s'agit de la veuve d'un de ces officiers des sections administratives spécialisées (SAS) qui furent les Lyautey de la guerre d'Algérie. Le capitaine Eoche-Duval, 31 ans, arrive en 1956 dans une région tourmentée située à 2 heures d'Alger.

Chargé de la pacifier, il va y réunir les hommes autour de la construction d'un village, de ses maisons, de son école. Mais pour quelle Algérie, ...française, algérienne ? Quelle réconciliation entre Orient et Occident, entre islam et chrétienté ? L'immense générosité d'un capitaine se heurte aux réalités de la guerre.

Quarante-cinq ans après, sa femme, « Madame SAS » est retournée sur place : le bordj et les maisons sont toujours là ; elle est alors reçue à bras ouverts ! Encore un témoignage d'années heureuses...



L'Arme Blindée Cavalerie en contre-insurrection en Algérie

Un emploi fondé sur des modes d'action stéréotypés

En Afrique du Nord, le mode d'action préférentiel et pratiquement unique réside dans la combinaison d'actions de bouclage et de ratissage : il revient aux unités blindées de boucler une zone en tenant les points clés du terrain et en interdisant toute exfiltration des « rebelles » de la nasse ainsi constituée, tandis que les unités d'infanterie ratissent la zone circonscrite en accrochant les « rebelles » ou en les repoussant sur les éléments installés en bouclage.

La structure mixte de certains régiments entre blindés et portés permet de mener des opérations de ce type à leur échelon, ou bien alors, dans le cas d'opérations plus importantes, les régiments blindés prennent à leur charge l'intégralité du dispositif de bouclage.

En outre, dans certains cas, notamment lors d'accrochages violents, comme au cours de « la bataille de frontières » du printemps 1958, il était fréquent que des escadrons fussent amenés à agir en soutien direct de formation d'infanterie. Dans cette configuration, la coopération Infanterie - Chars est poussée jusqu'aux plus bas échelons⁽¹⁾.

Sur le barrage, il existait un mode d'action spécifique, la « herse » : le 1er Spahis Marocains est engagé au profit du secteur de Tébessa où il va agir dans le cadre de la « herse ». Trois de ses escadrons sont équipés d'E.B.R., perçus de fraîche date, tandis qu'un seul demeure équipé d'A.M. M8. Le chef de corps, le colonel Bonnot, met au point un système qui fera ses preuves. Il en décrit le principe « *Chaque escadron est adapté à trois postes électriques : dans chaque escadron, un peloton à chaque poste électrique. Chaque peloton est à trois éléments : un central près du poste, un au sud et un au nord qui patrouillent sans arrêt. En cas d'anomalie, un radio reste au poste et peut donner les précisions au fur et à mesure qu'elles sont connues. L'élément central se porte alors vers le sud ou vers le nord, selon le cas. A 60 km/h, la totalité du tronçon de 10 km doit être parcouru dans les cinq minutes. L'élément minimum est composé, en principe, d'un EBR et d'une jeep mitrailleuse.* »⁽¹⁾

Enfin, les formations de cavalerie légère blindée engagées en Algérie sont parfaitement adaptées aux actions d'ouvertures et de sécurisation des routes qui s'y pratiquent régulièrement, dans le cadre d'opérations ou systématiquement, quasi quotidiennement sur les grands axes, dans les régions où les « rebelles » se montrent actifs.

L'implantation des régiments de l'A.B.C. sur le territoire algérien correspond à ce cadre d'emploi, mais répond également à d'autres contraintes : les capacités spécifiques des unités blindées, le nombre de régiments et enfin, la nature du terrain sur le théâtre algérien. C'est la raison pour laquelle l'implantation des formations de l'ABC en Algérie n'est pas identique au niveau des zones et *a fortiori* à celui des secteurs.

Ainsi, compte tenu des impératifs de la « Herse » le long du barrage, c'est en zone est-constantinois, qu'est implanté le plus de régiments, neuf en tout pour une seule zone. Le seul secteur de Tébessa comporte quant à lui, quatre régiments de l'A.B.C.

Le sud-Algérois, terrain ouvert de hauts plateaux, se prêtant particulièrement bien à l'emploi des formations blindées, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la zone sud-algérois soit riche de quatre régiments.

En revanche, les zones montagneuses et escarpées, notamment la Kabylie, correspondant à la zone est-algérois ne comprend qu'un seul régiment blindé, implanté au sud de la vallée de la Soummam, les deux autres régiments de l'A.B.C. de la zone étant à pied. Il en va de même pour les zones est-oranais, correspondant au massif de l'Ouarsenis ou nord-constantinois, correspondant à la Petite Kabylie, qui ne comprennent également qu'un seul régiment. Quant à la zone sud-constantinois, correspondant au massif des Aurès - Némentchas, elle comprend deux régiments.

Une des opérations la plus importante, commandée par un cavalier, fut l'assainissement du massif du Bou Kahil, dans le sud-algérois, par le lieutenant-colonel de Coatgourden, commandant le 2^e R.E.C. : disposant de son régiment réduit à trois escadrons, de 2 EMT du 4^e régiment de tirailleurs, d'éléments de secteur, d'un D.I.H.⁽²⁾ de l'ALAT et d'appuis en artillerie, le colonel prend, le 20 septembre 1960, le commandement du quartier opérationnel du Bou Khail qui vient d'être créé et dont le PC s'implante à Aïn Rich (secteur de Bou Saada). En trois mois

(1) L'escadron de chars était alors composé de trois pelotons de cinq chars, ce qui, en terme d'emploi, faisait du peloton un « pion de manœuvre » ; ceci a cessé d'être le cas ultérieurement lorsque les pelotons ont été ramenés à trois chars.

(2) Détachement d'Intervention de l'ALAT.

d'opérations, le groupement met hors de combat une centaine de « rebelles » et récupère autant d'armes.

Les bilans de certains régiments sont élogieux : c'est ainsi qu'en 1958, en une seule opération à Beni Amrane (secteur de Cassaigne), le 1^{er} Cuirassiers, organisé sous la forme d'un bataillon d'infanterie à pied, récupère dans des grottes de la région 176 armes et plus de 100 kilos de munitions. Début 1959, dans une succession d'engagements ininterrompus liés à la conduite de l'opération *Jumelles* qui démantèlera la *willaya* 3 en Kabylie, le 13^e Dragons parachutiste mettra 180 « rebelles » hors de combat et raflera 624 prisonniers, ainsi que l'armement correspondant. Son *alter ego* de la 25^e D.P., le 1^{er} Hussards n'est pas en reste et, dans les mêmes opérations, établit des bilans comparables, notamment au cours de l'hiver 1959 –1960 dans la neige et le brouillard de la Petite Kabylie, au nord de Chateaudun du Rhummel.

Au 19^e Chasseurs, le 14 juin 1958, au cours d'une opération dans le secteur de Palestro, le peloton porté du 1^{er} escadron, (1 officier, 4 sous officiers et 28 cavaliers) subit l'assaut d'une bande de 150 « rebelles ». Dans un combat très violent, au corps à corps, dans un rapport de forces de 1 contre 4, le peloton est un instant submergé, mais vivement repris en mains par son chef, un jeune sous-lieutenant, fait front et manœuvre ; les « rebelles » se replient laissant leurs tués et leur armement sur

le terrain. Les pertes du peloton sont de deux brigadiers et deux chasseurs tués et deux chasseurs blessés. Quant au 3^e Hussards, il obtient, le 21 mars 1959, le ralliement d'une bande « rebelle » se soldant par 152 « H.L.L. » ralliés avec 14 armes collectives et 135 armes individuelles.

Les régiments de Spahis montés ne sont pas en reste, puisque au 9^e Spahis, en juillet 1959, l'E.C.S. et le 2^e escadron détruisent la katiba du Salloua-Announa dans le sud-constantinois. Le 10^e Spahis (en fait, un groupe d'escadrons) quant à lui, prend contact avec une bande « rebelle » dans les monts de Saïda (dans le massif boisé des Hassasnas), en Oranais, le 27 mai 1958, accrochage qui coûte aux « rebelles » 38 tués, 25 prisonniers et la perte de deux fusils-mitrailleurs.

Un coût humain élevé⁽³⁾

Mais, ces bilans ont un coût humain qui est loin d'être négligeable. L'accrochage le plus meurtrier a touché le 2^e Dragons : chargé de la pacification dans le sous secteur est du secteur Maison Blanche - Aïn Taya, en Algérois, le 4 août 1958, le régiment détache un escadron à la disposition de la 10^e D.P. : submergé par un assaut du commando 41 - Si Azzedine – au sud de Bou - Zegza, soit au sud des limites du sous secteur, dans un terrain que les cavaliers de l'escadron ne connaissaient pas, les pertes sont terribles, 29 tués, 12 blessés et 2 disparus sur



© ECPAD

(3) Les exemples concrets des circonstances des pertes sont tirés de l'ouvrage *L'Arme blindée en Algérie*, publié par l'Union de l'Arme Blindée Cavalerie - Chars aux éditions Lavauzelle en 2005.

un effectif de l'escadron de 140 personnels ; soit près de 30% de l'effectif ! Les « rebelles » accuseront d'ailleurs des pertes du même ordre de grandeur.

Le 7 septembre 1957, au 7^e Hussards, un peloton porté, récemment constitué et équipé de deux Dodge et un GMC tombe dans une embuscade près du poste de Tiza, dans le massif des Bibans en Kabylie. Les « rebelles » prennent d'assaut les deux 6x6 dont les occupants sont tous tués, le GMC parvenant à forcer le passage ; bilan : 12 tués dont le chef de peloton et un sous officier.

En juin 1959, dans le secteur d'Aïn Sefra, c'est au tour du 30^e Dragons d'être sévèrement touché : le 3^e escadron, tombant dans une embuscade, accuse 15 tués dont son capitaine, deux sous-lieutenants et quatre sous-officiers, quatre disparus et dix blessés.

Sur le barrage, le système de « herse » par moyens blindés, liés à un axe unique, donc ne pouvant bénéficier d'aucune forme de surprise était par lui-même très vulnérable. C'est ainsi qu'en mars 1961, un détachement du 4^e Chasseurs aux ordres du lieutenant Gassiat – deux AM et deux half tracks – furent détruits, le chef de détachement et une partie des équipages, tués. Les « rebelles » eurent le temps de démonter les armes lourdes de leurs affuts et de se replier sans encombre en les emportant.

Outre ces cas d'embuscades, souvent meurtrières, les rapports d'opérations des chefs de corps sont unanimes pour déplorer l'extrême vulnérabilité des servants des armes de bord qui, pour assurer le service de celles-ci, sont contraints de sortir le buste hors de la tourelle et constituent ainsi des cibles de choix pour les tireurs de précision « rebelles »⁽⁴⁾.

S'agissant des pertes subies en Algérie, on ne saurait passer sous silence celles des chefs de corps : quatre chefs de corps y ont en effet été tués et un gravement blessé : il s'agit du chef d'escadrons Cretin, commandant le 29^e Dragons, tué le 21 septembre 1956, du lieutenant-colonel de Pimondan, commandant le 8^e Hussards, tué le 26 février 1958, du colonel Menière de Schaken, commandant le 5^e Chasseurs d'Afrique, tué le 14 novembre 1959 et du colonel Keller, commandant le 8^e Spahis, tué le 16 février 1961⁽⁵⁾. En outre, le lieutenant-colonel de Galbert, commandant le 6^e Spahis a été grièvement blessé en 1957.

Quant au colonel d'Avout d'Auerstedt, commandant le 2^e Spahis algériens, victime d'une grave chute de cheval en novembre 1958, il a dû céder son commandement à son second.

Conclusion

L'Arme blindée en est sortie exsangue, non pas sur le plan quantitatif des formations, mais dans le domaine qualitatif : en effet, sept années d'engagement ininterrompu dans un cadre de contre-insurrection ont totalement occulté la référence au combat des blindés. Si les régiments, parfois au prix de lourds sacrifices, ont acquis une solide expérience et des savoir-faire indiscutables dans le domaine du combat à pied, la culture blindée s'était évanouie, la primauté ayant exclusivement été donnée à la Légère.

Cet enlèvement de la culture « Chars » a tout de même eu un effet bénéfique, en ce sens que dès le début des années soixante, pour y remédier, le programme AMX 30 a subi une accélération méritoire et à souligner : tandis que ce programme avait été lancé à l'extrême fin des années cinquante, les premiers régiments à reverser leurs vieux Patton pour percevoir les premiers AMX 30 le firent dès 1965 et six ans après, l'ensemble des formations de chars de l'Arme blindée étaient équipées⁽⁶⁾. Ce n'est peut-être pas un hasard si cette renaissance de l'A.B.C., tant en matière d'équipements que d'entraînement, s'est effectuée à une époque où deux CEMAT successifs⁽⁷⁾ étaient issus des rangs de l'A.B.C.

Enfin, l'engagement de la 7^e D.M.R. dans le conflit algérien a porté un coup mortel au concept d'une telle grande unité. Il faudra attendre 1984 pour que réapparaisse dans l'organisation des grandes unités la division légère blindée, soit plus de vingt cinq années après la disparition de son illustre devancière.



(4) Cinquante ans après ces faits, la mise en place de tourelleaux télé-opérés dans les VAB destinés à l'Afghanistan a donné lieu à des débats sans fin !

(5) Tué par un tir fratricide, son P.C. ayant été pris sous le feu d'avions effectuant un appui aérien.

(6) Le dernier commandant d'escadron de Patton de l'ABC fut, en 1971, le capitaine – de l'époque – Gobilliard, futur inspecteur de l'armée de Terre. Pour ceux qui ont connu les glissements successifs du programme Leclerc, ces délais laissent rêveurs.

(7) Les généraux Cantarel de 1966 à 1971 et de Boissieu de 1971 à 1975. Le premier a réalisé le programme AMX 30 tandis que le second a lancé le programme AMX 10 RC.



L'odyssée de la Harka 8

Tous les collectionneurs d'insignes connaissent celui de la Harka 8, seul insigne de la guerre d'Algérie ayant porté, à ma connaissance, l'inscription «Algérie française». Cette devise⁽¹⁾ s'accompagne d'une croix de Lorraine qui évoque tout à la fois son rattachement à la 13^e DBLE et le retour du général De Gaulle aux affaires. Le soleil levant témoigne de l'espoir de renouveau engendré par les événements du 13 mai tandis que le bandeau vert et rouge rappelle l'origine «Légion» de la Harka.

Créée en décembre 1957 par le 2^e bataillon de la 13^e Demi-brigade de la Légion étrangère, la Harka 8 a été l'une des plus fortes harkas du sud-est constantinois. Elle était stationnée à Edgar-Quinet (Aurès) entre Batna et Kenchela. Dépendant administrativement et opérationnellement du quartier d'Edgar-Quinet, secteur de Kenchela, la Harka 8 a été commandée en 1958-59 par le lieutenant Robin Wrenacre⁽²⁾, Russe blanc naturalisé britannique, ancien cadet de la France Libre⁽³⁾, servant à titre étranger à la 13^e DBLE. En 1959, lors du départ de cette unité pour Bougie, la Harka 8 est affectée au 2^e Bataillon du 94^e Régiment d'infanterie commandé par le colonel Parisot⁽⁴⁾ qui cumule ses fonctions de chef de corps avec celles de commandant du secteur de Kenchela. En novembre 1959, le colonel Parisot désigne le lieutenant Jean Nouzille⁽⁵⁾ pour prendre la tête de la harka. Cet officier, qui avait déjà créé et commandé la harka de Babar (Némencha) en 1957-58, restera à la tête de la Harka 8 jusqu'à sa dissolution le 9 avril 1962. Le hasard veut qu'il soit né à Bourg-en-Bresse, ville natale... d'Edgar Quinet !

Composée presque exclusivement de Berbères originaires des Aurès-Némencha, la Harka 8 compte dans ses rangs de nombreux rebelles ralliés ou capturés dont un ancien aspirant de l'Armée de libération nationale (ALN). Au début de 1960, elle comprend une section de commandement et d'appui de 40 hommes armée de 2 canons de 57 mm sans recul et de 2 mortiers de 60 mm, et 4 sections de combat de 40 hommes chacune. Ses effectifs sont de 3 officiers dont un d'active, 16 sous-officiers dont 7 sous-officiers harkis et 182 harkis auxquels s'ajoutent 4 appelés du contingent, servant comme opérateurs radio. La harka possède en outre 45 chevaux utilisés pour les opérations dans la grande plaine du Remila, au nord d'Edgar-Quinet. La Harka 8 constitue alors un remarquable outil de combat utilisable aussi bien pour la contre-guérilla que pour des actions d'une certaine ampleur.

Il serait fastidieux de recenser toutes les opérations conduites par cette harka dont le bilan, au début de l'année 1962, s'élève à 48 rebelles tués, 63 capturés, 73 armes saisies au prix de 13 morts dont un officier (le sous-lieutenant Penant), un sous-officier et onze harkis.

Le 21 avril 1961, au moment du putsch d'Alger, le chef de bataillon commandant le II/94^e RI, rejoint les insurgés et fait mouvement sur la capitale avec le PC du II/94^e RI, la 5^e compagnie (commando de chasse L 134), la Harka 8 à 3 sections ainsi que les harkas des 6^e et 7^e compagnies. Ces éléments arrivent à Alger le 22 avril à 19h00 et ne quitteront la ville qu'à la fin du putsch, le 25 avril à 17h00.

De retour à Edgar-Quinet, la harka reprend ses activités opérationnelles et inflige de nouvelles pertes à l'ennemi jusqu'au 2 mars 1962, date du dernier accrochage. Quelques jours avant le cessez-le-feu du 19 mars, une mesure maladroite du commandement inquiète les harkis et va être à l'origine d'une rumeur durable sur leur abandon et leur fin tragique. En effet, le 15 mars 1962, une lettre anonyme adressée au poste de sécurité militaire de la 21^e Division d'infanterie révèle que la harka possède un important stock d'armes et de munitions non déclaré et qu'elle pourrait prendre le maquis, côté "Algérie française", il va sans dire. Le commandement décide alors, sans en avertir le capitaine Nouzille, de faire récupérer cet armement en intervenant avec des soldats de souche européenne, appuyés par une section de half-tracks. Il s'agit de saisir 46 armes de guerre et de chasse (2 FM, 19 PM, 22 fusils de guerre, 2 fusils de chasse et une carabine). Ces armes prises à l'ennemi n'ont pas été déclarées par le chef de harka pour "pouvoir être utilisées dans des opérations risquées au cours desquelles des armes en dotation réglementaire auraient pu être perdues". Elles sont à ajouter au bilan de la harka signalé ci-dessus. Après une négociation – que l'on peut imaginer tendue – entre le capitaine Nouzille et le chef du détachement de "récupération", une petite partie de cet armement est laissée à la harka, mais l'essentiel est saisi sur le champ. Cet incident regrettable est à l'origine de la rumeur⁽⁶⁾ affirmant que "le lundi 26 mars, la harka d'Edgar-Quinet a été désarmée par surprise, au petit matin, sous la menace de blindés ; les harkis, désespérés, ont alors jeté leurs décorations à terre et ont rejoint leur douar" avant d'être massacrés par l'ALN.

La réalité est différente. En effet, en application du cessez-le-feu, toutes les harkas du quartier d'Edgar-Quinet sont dissoutes le 9 avril à 00h00 et 367 harkis sont licenciés après avoir remis leur armement au II/94^e RI. Le capitaine Nouzille devient alors officier opérations du

(1) Devise : brève formule (...) qui exprime (...) une pensée, un sentiment (Larousse).

(2) Après la seconde Guerre Mondiale, le lieutenant Wrenacre s'installe au Moyen-Orient avant de reprendre du service à titre étranger au début de la guerre d'Algérie. Affecté au II/13^e DBLE, il est désigné pour commander la Harka 8. Muté au 1^{er} Régiment étranger à compter du 1^{er} janvier 1960, il quitte la Légion étrangère pour participer à l'encadrement de la gendarmerie katangaise en rébellion contre le pouvoir central au cours des événements qui ont suivi l'indépendance du Congo belge. Le lieutenant Wrenacre sera tué par ses hommes dans des circonstances tragiques au nord d'Elizabethville (Lubumbashi).

(3) Il appartient à la 2^e Promotion, celle de 1942, portant le nom de «Bir-Hakeim». - (4) Promotion «du Maréchal Gallieni» (1927-1929).

(5) Promotion «Ceux de Dien-Bien-Phu» (1953-1955). - (6) Cette rumeur a été reprise dans plusieurs ouvrages et articles de presse.

bataillon et reste, avec sa famille, au milieu de ses harkis répartis dans les cantonnements d'Edgar-Quinet et de Remila. La harka ne dispose plus que de l'armement réduit conservé après l'opération de récupération du 15 mars. A aucun moment toutefois, la population locale ne manifesterait d'hostilité à l'égard des harkis et de leurs familles avant le départ du II/94^e RI.

Le 16 mai 1962, un télégramme n°125/IGAA signé du ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, qui a eu en charge la négociation avec le FLN, demande au "Haut-commissaire de rappeler que toutes initiatives personnelles tendant à installer en métropole des Français-Musulmans sont strictement interdites et d'en aviser d'urgence les SAS et les commandants d'unités". Ces instructions ne seront retransmises ni par le général commandant la 21^e DI et la zone sud-constantinois ni par le colonel commandant le 94^e RI et le secteur de Kenchela.

Au mois de juin, les bataillons du 94^e RI reçoivent l'ordre de repli. Le I/94^e RI doit se regrouper à Kenchela et le II/94^e RI à Batna.

Le 10 juin, à Edgar-Quinet, le capitaine Nouzille fait établir pour chaque gradé et harki de la Harka 8 une attestation indiquant "que l'intéressé est menacé de mort et qu'il doit être de ce fait rapidement envoyé en métropole". Il la fait signer le même jour par le chef de bataillon commandant le II/94^e RI. Le 12 juin, les unités du II/94^e RI quittent Edgar-Quinet. Le capitaine Nouzille est le seul officier à rester sur place avec un détachement postcurseur. Il dispose d'un élément de combat et de la section de half-tracks du régiment qu'il a postés dans le cantonnement de la Harka 8 pour protéger les harkis et leurs familles. Il interdit aux éléments de l'ALN déjà présents à Edgar-Quinet de s'approcher du dispositif. Le même jour, en fin d'après-midi, il rassemble les harkis des Harkas 8 et 3 (relevant également du 94^e RI) pour leur exposer la situation et leur conseiller de partir. La plupart des familles décident de suivre ce conseil et sont embarquées le soir même dans une vingtaine de camions bâchés dont les bancs centraux ont été démontés pour permettre de loger le maximum de personnes. Ils seront escortés par la section de half-tracks commandée par le sous-lieutenant de réserve Jean-Claude Poulain. A la tombée de la nuit, le convoi rejoint Kenchela où d'autres harkis du secteur ont été déjà rassemblés. Le 13 juin, à 03h00 du matin, un important convoi, accompagné des half-tracks, quitte Kenchela en direction de Bône. Vers 10h00, en traversant Le Khroub, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Constantine, de violents incidents éclatent avec la population locale qui insulte les harkis et les menace de haches et d'armes blanches. Une grenade défensive est lancée dans l'avant dernier camion, tuant le caporal Serhani Abdallah ben Abdelhafid et l'un de ses fils, Ahmed, âgé de 13 ans. Les deux derniers véhicules du convoi et le half-track de queue sont bloqués par la foule qui veut lyncher les harkis et leurs familles.

(7) Le nom de ce bâtiment n'est malheureusement pas connu.

(8) Le colonel Nouzille, historien, docteur d'Etat, était un spécialiste reconnu des Balkans auxquels il a consacré de nombreux ouvrages. Il est décédé le 12 février 2007.

(9) Le 94^e RI était le régiment de tradition de Bar-le-Duc. On y trouve, entre autres, le boulevard du 94^e RI et le monument aux morts du 94. En 1993, à la dissolution du régiment, la mairie a consacré une de ses salles au souvenir du régiment. En 2008, le Centre d'entraînement au combat en zone urbaine (CENZUB), installé au camp de Sissonne, a repris les traditions du régiment et la mairie lui a confié les souvenirs qu'elle détenait, dont la plaque du colonel Parisot.

Un avion de combat vient alors survoler Le Khroub, ce qui débloque la situation et permet à une ambulance militaire accompagnée de blindés de récupérer les victimes pour les évacuer sur l'hôpital militaire de Constantine. L'avion et les blindés ne quittent plus le convoi jusqu'à sa destination. A leur arrivée à Bône, les harkis et leurs familles sont installés sur la plage, puis conduits, avec une forte escorte, jusqu'au port où ils embarquent sur un bâtiment de guerre⁽⁷⁾.

Les réfugiés débarquent à Marseille le 18 juin 1962 pour être dirigés vers le camp du Larzac où va commencer pour eux une vie fondamentalement différente. Au cours des années qui suivent, les familles se disperseront, en fonction des possibilités d'emploi, dans les régions d'Aurillac, de Bourges, de Roubaix et de Marseille, mais quelques unes, malheureusement, resteront dans ce camp pendant de nombreuses années encore. D'une manière générale, on peut toutefois dire que les anciens de la Harka 8 et leurs familles se sont bien réintégrés sans jamais avoir bénéficié d'aides particulières. Ils sont surtout restés fidèles à leur ancien commandant de harka avec lequel ils ont conservé le contact depuis 1962 jusqu'à sa disparition⁽⁸⁾, il y a cinq ans.



Une Harka

Il me paraissait important de rétablir la vérité sur l'histoire de cette Harka 8 et sur les cadres du 94^e RI injustement accusés d'avoir abandonné leurs hommes. Le colonel Parisot, chef de corps en 1961, ancien de Narvick, a du reste payé de longues années de détention son engagement dans la défense de l'Algérie française. Devenu doyen des saint-cyriens, il a disparu en février 2010, à l'âge de 100 ans, n'ayant renoncé ni à ses convictions, ni à son franc-parler. Mis tardivement au courant du sauvetage de la Harka 8 que lui-même croyait disparue dans la tourmente, il a fait apposer, en 2004, dans la salle d'honneur du 94^e RI⁽⁹⁾, à Bar-le-Duc, une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

"LA GARDE" 1962

**Refusant la honte de l'abandon prescrit
le Capitaine Jean NOUZILLE
a sauvé nos harkis de l'Aurès.**

Cette mise au point me tenait d'autant plus à cœur que j'ai eu l'honneur de commander, de 1987 à 1989, le 94^e RI, Régiment de la Garde, et que l'insigne de la Harka 8 que je possède m'a été offert, en 1967, par le capitaine Nouzille, alors commandant en second du camp de Münsingen ...



L'entraide de la Saint-Cyrienne dans le dénouement de la crise algérienne

Le dénouement de la crise algérienne a plongé l'association dans une crise grave car les saint-cyriens étaient partagés sur la position du gouvernement pour la résoudre. Certains se sont révoltés contre l'État, dirigé par le général De Gaulle, l'un des leurs. Les plaies restent encore vives aujourd'hui, des rancunes peut-être subsistent entre les témoins de cette époque. Aussi, sans s'abstraire du contexte, l'auteur, collégien à cette époque, a souhaité privilégier le domaine de l'entraide, raison d'être de l'association

En bravant parfois l'autorité en place, les dirigeants de la Saint-Cyrienne se sont révélés exemplaires dans le soutien apporté non seulement aux saint-cyriens et à leur famille mais aussi à d'autres victimes de cette crise.

La situation conflictuelle avec le ministère des Armées n'entrave que peu l'entraide.

« *En Algérie, c'était les hommes de notre race qui étaient en cause et dans les affrontements fratricides, c'était la Saint-Cyrienne qui se battait contre elle-même* »
Le Casoar, juillet 1962.

La crise algérienne a profondément marqué la Saint-Cyrienne face aux situations nouvelles dans lesquelles se sont trouvés ses adhérents. C'est une prise de conscience de rapports difficiles entre le militaire et l'État, l'incompréhension devant les fluctuations du « politique », bien loin des valeurs de l'engagement et du respect de la parole donnée. Certains s'y sont résignés ou ont démissionné, d'autres se sont révoltés.

Plusieurs officiers, dont une forte proportion de saint-cyriens sont condamnés en 1961 et 1962 à des peines de réclusion qui entraînent la perte immédiate du grade, d'autres sont en instance de jugement. Sur 94 officiers détenus en décembre 1963, 47 sont des saint-cyriens (conseil d'administration, janv.64). D'autres sont obligés de démissionner plus ou moins volontairement. Il s'agit pour la plupart d'officiers jeunes, qui, malgré des campagnes, n'ont pas acquis de droits à la retraite, privant du jour au lendemain leur famille de toutes ressources. Elles sont confrontées à des problèmes de réinstallation et souvent de frais de justice. Le service social des forces armées, lui aussi désorganisé, alerté par le comité d'entraide de la Saint-Cyrienne, n'apporte qu'un soutien limité.

Certains, nés en Algérie, encore en activité ou à la retraite, y avaient leur famille depuis plusieurs générations et ont été chassés laissant leur famille désespérée et dépourvue d'attaches en métropole.

La Saint-Cyrienne, en plus des cas de détresse classiques dont elle s'occupait habituellement, va donc être confrontée à une situation nouvelle : apporter un soutien financier ou moral à ces saint-cyriens et à leur famille brutalement soumis à des difficultés juridiques, professionnelles et matérielles.

Dès 1959, des pressentiments laissent redouter un abandon de l'Algérie ; or, les officiers de tous âges, largement investis dans les opérations sur le terrain, faisaient confiance à leurs chefs et à leurs gouvernants sans états d'âme ; ils étaient totalement impliqués dans la mission qui leur était confiée de pacifier cette parcelle de territoire national. L'idée de livrer aux rebelles cette population, qu'elle soit d'origine européenne ou musulmane, qu'on leur avait demandé de protéger et pour laquelle ils avaient sacrifié tant de vies et enduré tant de souffrances, apparaissait comme une trahison. Il s'ensuit pour certains la révolte contre le gouvernement et pour beaucoup la séparation par démission de cette armée dans laquelle ils ne se reconnaissent plus.

La Saint-Cyrienne ne pouvait rester insensible à ces événements. Après un an de présidence, le général de corps d'armée Touzet du Vigier démissionne en mai 1961, monsieur Messmer lui reprochant d'avoir témoigné en faveur d'un officier jugé. Le général d'armée Valluy, le nouveau président, ne se laisse pas impressionner et laisse les officiers s'exprimer librement dans le Casoar sur le problème algérien. En outre, sans exclusive, l'association s'occupe non seulement de tous les saint-cyriens victimes de cette crise, quelle que soit leur responsabilité dans le dénouement du drame algérien, mais aussi des familles de tous les détenus (officiers non saint-cyriens, sous-officiers de toutes les armées). « *Nous ne considérons que l'infortune sans en juger les sources* » le Casoar, octobre 1961.

Le ministre des Armées, monsieur Messmer, répond par quelques mesures de rétorsion : l'interdiction aux officiers d'active d'appartenir au conseil d'administration de la Saint-Cyrienne : 10 officiers sur 21 le quittent car leur hiérarchie leur a ordonné de démissionner (CA août 1962). En juillet 1963, une fin de non-recevoir de monsieur Messmer est adressée en réponse à une lettre du général Valluy sollicitant l'amnistie pour des élèves officiers ou des jeunes en classe de préparation à Saint-Cyr, condamnés et parfois incarcérés.

Les contacts officiels de l'association avec l'Ecole Spéciale Militaire sont quasiment interrompus par le commandement. Les élèves officiers sont consignés à Coëtquidan pour une raison inconnue lors du Gala annuel de la Saint-Cyrienne. Une soudaine épidémie de grippe frappe la plupart des dignitaires militaires invités à assister au Bal de Saint-Cyr de 1962. La « bouderie officielle » finit par s'estomper en septembre 1963 lorsque le ministre des Armées, sollicité par le président de la Saint-Cyrienne « ouvre la porte à la reprise de relations normales entre l'Ecole et la Saint-Cyrienne ». Cela ne disparaîtra définitivement qu'en 1968 avec la libération des derniers incarcérés.

Ces différends n'ont pourtant pas interrompu la mission d'entraide. D'abord parce que la Saint-Cyrienne ne vit que de la générosité de ses adhérents et non de subventions de l'Etat, ensuite parce que de nombreux saint-cyriens, en poste à tous les niveaux, malgré parfois leurs divergences, ne sont pas restés indifférents à la détresse de leurs camarades. Grâce à eux, les liens ont perduré entre les services des armées et l'entraide Saint-Cyrienne.

La création du Comité d'entraide et de reclassement

Les événements dramatiques de cette fin de la guerre d'Algérie ont sensiblement modifié la finalité des actions d'entraide de la Saint-Cyrienne avec l'émergence de besoins nouveaux comme l'aide aux familles des prisonniers ou démissionnaires, le reclassement des officiers. Le dispositif habituel de l'association et ses ressources n'étaient plus adaptés.

Un comité d'entraide est créé en mai 1961 à l'initiative de la Saint-Cyrienne pour venir en aide aux familles qui, du fait des événements d'Algérie, se retrouvaient sans ressources. La direction en est confiée au général Landouzy et comprend des représentants des écoles des trois armées et de Polytechnique. Il s'occupe également des familles des officiers non saint-cyriens et des sous-officiers des trois armées. Ce comité dispose, en 1962, d'un budget équivalant à 300 000 € d'aujourd'hui, résultat de collectes, de dons sollicités par les délégués auprès d'entreprises ou de personnes émues par le drame algérien. Bénéficiant des locaux et du réseau de la Saint-Cyrienne, le comité est en liaison avec le Secours catholique, la Croix-Rouge, le service social des armées, et le Secours de France. Il s'appuie aussi sur la participation des associations des maréchaux Leclerc et de Lattre. En 1964, il continue à aider deux cents familles environ, notamment par des allocations d'urgence. Il s'efforce également de procurer des emplois à ceux qui sont exclus de l'armée souvent sans retraite, recherche des logements et des possibilités scolaires. Les délégués de la Saint-Cyrienne organisent localement des sessions de reconversion grâce à des entreprises amies et des chambres de commerce. Beaucoup d'actions individuelles n'ont pas été répertoriées mais le réseau de la Saint-Cyrienne a joué à fond pour sensibiliser des chefs d'entreprise à recruter d'anciens officiers.

La fonction conseil a été prise en compte pour guider les officiers dans des démarches auxquelles ils n'étaient pas habitués, notamment la reconnaissance des diplômes, la valorisation d'acquis transposables et l'expression des prétentions salariales. Le Comité d'entraide et de reclassement s'est par la suite fondu à nouveau dans la fonction traditionnelle d'entraide de la Saint-Cyrienne.

La Saint-Cyrienne participe à l'accueil de nos compatriotes repliés d'Algérie en Métropole

Le 15 juin 1962 le président de la Saint-Cyrienne adresse aux délégués et aux secrétaires de promotion une circulaire à cet effet. Il fait valoir pour cela les liens particuliers qui unissent nos armées à nos compatriotes d'origine française ou musulmane. Il ne s'agit pas de mettre



sur pied une organisation mais de faire converger l'ensemble de nos moyens vers 4 associations : Croix-Rouge, Secours catholique, Cimade et Fonds social juif, éventuellement par l'aumônerie catholique quand ces associations ne disposent pas d'antennes locales. C'est d'abord une récolte de fonds par promotion mais aussi un recensement, par les délégués, d'offres de logement, notamment dans les résidences secondaires ou familiales susceptibles d'accueillir en urgence des familles, ensuite un appui pour les démarches auprès des administrations, éventuellement de l'interprétariat, un recensement de possibilités d'emplois, une aide matérielle en mobilier, literie, vêtements. C'est enfin un soutien moral en témoignant amitié et compréhension. Une attention particulière devait être apportée aux repliés musulmans dont l'adaptation se révélera plus difficile, sans compter les saint-cyriens qui n'ont pas abandonné leurs hommes et ont tout fait, bravant les autorités, pour sauver les harkis et leur famille.



PS : Aujourd'hui, dans des circonstances heureusement moins dramatiques, des saint-cyriens ne pourront pas effectuer une carrière complète dans les armées. Aussi, en créant un pôle « vie professionnelle » il est paru opportun d'ouvrir à nouveau un volet entraide qui répondra aux attentes de saint-cyriens d'active ou civils.





**L'aviation légère
de l'armée de terre en Algérie**
Pierre DUFOUR
Editions Lavauzelle - 2011 - (214 pages)

Dans ce nouvel album de Lavauzelle, l'auteur montre comment les opérations conduites dans le cadre du conflit algérien vont véritablement voir éclore l'ALAT, nouvelle appellation de l'ALOA depuis 1954, qui, sur les errements de l'Indochine, va y être employée dans le cadre de missions de liaison de commandement et d'évacuation sanitaire, mais surtout, en tant que moyen destiné à accroître la mobilité d'unités de combat à pied, engagées dans un terrain très coupé, compartimenté, souvent escarpé et dépourvu d'axes secondaires. Dans ce cadre, l'ancien tandem « canon Piper » va se trouver supplanté par celui « compagnie d'infanterie – souvent parachutiste – hélicoptère de manœuvre (Sikorsky H 55 ou Banane H 21) ». Dans un tel terrain, les compagnies sont souvent hélicoptérées directement sur les points hauts du terrain, de manière à pouvoir intercepter un adversaire privilégiant l'infiltration ou l'esquive par les cheminements constitués par les thalwegs. Les formations d'hélicoptères prennent rapidement leur autonomie et, dès 1955, le G.H.2 (Groupement d'hélicoptères n°2) est mis sur pied à Sétif. C'est à sa tête que le lieutenant-colonel Crespin va expérimenter de manière tout à fait empirique les détachements d'intervention hélicoptérés (D.I.H.) qui peuvent se trouver adaptés de manière autonome, soit à une grande unité ou formation des Réserves Générales, soit à une zone, voire un secteur. Ce groupement sera commandé par la suite par un autre chef emblématique de commandant Déodat Puy-Montbrun. En 1956, lorsqu'une réorganisation du commandement de la 10^e Région érige en corps d'armée les trois anciennes divisions (Alger, Oran et Constantine), un groupement ALAT est mis sur pied au sein de chacun d'entre eux. Ces groupements engagent 32 pelotons divisionnaires dont 15 sont mixtes. C'est leur histoire que rapporte cet ouvrage, riche d'une incomparable iconographie.

Claude franc (73-75)



Un silence d'Etat
Les disparus civils européens
de la guerre d'Algérie
Jean-Jacques Jordi
Editions SOTECA - 2011 - (200 pages)



Ce livre est le résultat d'une étude, exclusivement consacrée aux disparus de la guerre d'Algérie, scientifiquement menée par un historien à partir du recoupement de nombreuses sources référencées, archives soumises à dérogations (du MAE, du SHD et du CICR, entre autres), rapports d'études d'associations de disparus et témoignages. Celle-ci démontre que les enlèvements et disparitions, déjà constatés entre le 1er novembre 1954 et le 18 mars 1962, ont connu une forte accélération à partir de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu (19 mars) et après l'indépendance (5 juillet) et se sont poursuivis jusqu'à la fin de 1962, entretenant volontairement, de la part du FLN et de l'ALN, en violation totale des accords d'Evian et en dépit de quelques trop timides protestations, le climat de terreur propice à la fuite massive de la population européenne qu'ils souhaitaient. Dans le labyrinthe juridico administratif propre à la problématique des disparitions, aggravé par un « silence d'Etat » de plus de quarante années, Jean-Jacques Jordi parvient patiemment à dresser, aussi précisément que possible, un bilan de ce drame dont, dans sa grande honnêteté, il avoue qu'il peut encore contenir des erreurs. L'ouvrage comporte notamment, en annexe, une liste nominative de 1583 personnes, tant d'origine européenne qu'algérienne, disparues et présumées décédées. On ne peut que se réjouir de la publication d'une telle étude qui, par sa rigueur scientifique indubitable, révèle de nombreuses erreurs et oublis, démonte certaines thèses fallacieuses, et concourt au progrès de la vérité historique sur une tragédie trop longtemps occultée.

Gilles de Cleene (74-76)



Oran 5 juillet 1962
Un massacre oublié
Guillaume Zeller - Préface de Philippe Labro
Editions Tallandier - Mars 2012 - (223 pages)

Au terme d'une enquête très documentée, l'auteur, petit-fils du général d'armée André Zeller et journaliste de profession, nous fait le récit de la tragique journée du 5 juillet 1962 à Oran au cours de laquelle s'est déroulé le massacre de près de 700 européens et de nombreux musulmans dont on n'a jamais su le nombre. Dans les premiers chapitre, Guillaume Zeller nous résume les événements survenus à Oran depuis 1958 et la guerre sans merci que s'y livrèrent le FLN, les forces de l'ordre françaises et l'OAS, laquelle pratique alors une politique de « terre brûlée ». Le 5 juillet, c'est l'indépendance de l'Algérie. Une population musulmane en liesse à laquelle se sont joints de nombreux soldats de l'ALN déferle sur la ville européenne, mais vers 11 h, soudain, des coups de feu éclatent et c'est le drame et la « chasse à l'homme » qui commence. On n'a jamais su avec certitude qui l'avait provoqué mais de solides présomptions pèsent sur l'ALN et le FLN qui, sur fond de lutte d'influence, souhaitaient, par la terreur, précipiter le départ des derniers pieds noirs et qui y ont largement participé. A part quelques initiatives isolées, l'Armée française a tardé à intervenir. Le général Katz, commandant le corps d'armée d'Oran en avait largement les moyens (18 000 hommes) mais il avait reçu des consignes gouvernementales pour éviter toute ingérence pouvant remettre en cause les accords d'Evian. Il n'en aurait donné l'ordre que fort tard, vers 14 h. Par la suite, toutes les tentatives d'enquête sérieuse visant à déterminer les responsables de ce massacre se sont heurtées tant à la mauvaise foi des autorités algériennes qu'à la résignation, toute politique, des autorités françaises. C'est tout le mérite de l'auteur que d'avoir voulu tirer de l'oubli, après cinquante ans d'amnésie générale, un drame qui laisse profondément à vif les blessures des familles des victimes de cette sanglante journée.

Gilles de Cleene (74-76)

OUVRAGES DIVERS



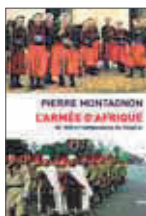
L'Algérie d'antan
A travers la carte postale ancienne
Philippe Lamarque-Olivier Bouze
HC Editions - décembre 2011
(190pages)



Histoire de la Légion
De 1831 à nos jours
Pierre Montagnon
Editions Texto - réédition février 2012
(552 pages)



Histoire de l'Algérie
Des origines à nos jours
Pierre Montagnon
Pygmalion - réédition avril 2012
(390pages)



L'armée d'Afrique
De 1830 à l'indépendance de l'Algérie
Pierre Montagnon
Pygmalion - avril 2012
(320 pages)